



63. SARGANSERLAND

St. Galler Kantonalschützenfest

20. 6. bis 6. 7. 2025

Plan de tir

Vendredi, 20. juin – Dimanche, 22. juin 2025

Vendredi, 27. juin – Dimanche, 29. juin 2025

Vendredi, 4. juil. – Dimanche, 6. juil. 2025



sgkst2025.ch

Journée des officiels

Samedi, 28 juin 2025

La fête des tireurs
avec un attachement régional
et de la tradition.

RAIFFEISEN



Was **uns** ausmacht:

Vorteile.

Wir ermöglichen jährlich mehr als 1 Million Mitgliedervorteile und bieten attraktive Banklösungen.

Als Genossenschaft geben wir unseren Mitgliedern Vorteile, Vorzugskonditionen und Rabatte weiter.

Mitgliedervorteile
entdecken:



Table des matières

Salutations du gouvernement du canton de Saint-Gall	5	PISTOLET 50 M	
Salutations du président du Comité d'organisation	7	Récapitulation des cibles et des concours P50	73
Salutations à la compétition militaire	9 + 11	Exercice P50	74
Médaille de maîtrise	10	Société P50	74
Plan de situation de la centrale et des places de tir	12	Militaire (Groupe) P50	76
Centrale Walenstadt	12	Art P50	77
Stands de tir et nombre des cibles	13	Répartition P50	79
Sponsors des passes	14 – 15	Série P50	81
Informations importantes	16 – 17	PIZOL P50	83
Insigne-couronne	18 – 19	Distinction P50	84
Centrale, Concours spéciaux et manifestations particulières	21	Dons d'honneur P50	85
Stands de tir	22 – 23	Vétéran P50	87
Dispositions générales	25 – 37	Rachats P50	88
Sponsors des cibles	38	Maîtrise B P50	89
FUSIL F300		Règlement du Concours des sociétés P50	90
Récapitulation des cibles et des concours F300	39	Règlement du Concours de groupes P50	91
Exercice F300	40	Vainqueurs de la fête P50	93
Société F300	40	PISTOLET 25 M	
Art (Groupe) F300	41 – 42	Récapitulation des cibles et des concours P25	95
Militaire F300	43	Exercice P25	97
Répartition F300	45	Société P25	99
Série F300	47	Standard (Groupe) P25	101
PIZOL F300	49	Duel P25	103
Distinction F300	51	Série P25	104
Dons d'honneur F300	52	PIZOL P25	105
Vétéran F300	53	Vétéran P25	107
Junior F300	55	Junior P25	109
Rachats F300	56	Maîtrise C P25	110 – 111
Maîtrise couchée F300	57 – 58	Règlement du Concours des sociétés P25	112 – 113
Maîtrise 2-positions F300	59 – 60	Règlement du Concours de groupes P25	114 – 115
Maîtrise 3-positions F300	61	Concours du roi du tir P25	116 – 117
Règlement du Concours des sociétés F300	62 – 64	Approbations	119
Règlement du Concours de groupes F300	65 – 66		
Concours des rois du tir Elite F300	67 – 69		
Vainqueurs de la fête Junior F300	70 – 71		

Impressum

Rédaction	sgksf2025.ch
Conception, design et graphisme	mehidee.ch
Impression	Theiler Druck AG, Wollerau
Tirage	500 exemplaires

4

Sarganserland-Werdenberg.

Arbeit, Erholung, Heimat.

Immer ein Treffer!

Entdecke unseren dynamischen
Lebens- und Arbeitsraum

www.rsw.ch

**Chères tireuses, chers tireurs,
chers invités d'ici et d'ailleurs,
chers amis du tir sportif**

Au nom du gouvernement saint-gallois, je vous souhaite la bienvenue au 63^e Festival cantonal de tir et vous souhaite chaleureusement la bienvenue dans le canton de Saint-Gall et dans le magnifique pays du Sarganserland ! Le gouvernement saint-gallois se réjouit que la traditionnelle et importante fête cantonale du tir se déroule dans la région au paysage unique de l'Oberland saint-gallois.

Bien entendu, la fête du tir est avant tout une grande compétition sportive. L'événement offre également une merveilleuse opportunité de découvrir un territoire peut-être encore méconnu, d'apprendre, de rencontrer des gens, d'échanger des idées et pour nouer des contacts. La Fête cantonale du tir peut certainement être considérée comme une fête folklorique transfrontalière et fédératrice, et constitue une sorte de symbiose entre tirs, esprit militaire actif et milice qui va bien au-delà de la tradition.

Les systèmes de tir tels que les milices incarnent, d'une part, les compétences de maniement des armes, mais aussi la cohésion, la discipline et l'engagement de nos citoyens en faveur de la sécurité et de la protection de notre pays et de nos valeurs. D'un autre côté, la milice est plus qu'un simple symbole et une base de résistance. C'est la garantie du fonctionnement de notre société !

Cela est inestimable, surtout à une époque où la situation sécuritaire dans le monde, et notamment en Europe, se détériore considérablement. C'est pourquoi je voudrais construire un pont vers une époque où les sociétés de tir sont apparues et avaient encore un caractère assez militaire. Comme on le sait, la célèbre histoire du « Petit drapeau des sept hommes droits » est née à cette époque. La belle nouvelle de Gottfried Keller décrit sept tireurs qui, ensemble et avec leur petite équipe, se sont rendus au premier Festival fédéral de tir à Aarau il y a 200 ans. Et ce sont justement ces tireurs qui incarnent des citoyens engagés, qui se lèvent et se lèvent.

200 ans après Aarau, vous arrivez maintenant dans le Sarganserland, pour concourir en tant que combattants solitaires et pour unir une communauté vivante. Je suis sûr que sur les stands de tir entre le plateau de la vallée de Tamina et les rives du lac de Walenstadt, vous trouverez des conditions attractives pour une compétition réussie et des fêtes agréables pour se rafraîchir et échanger en toute convivialité.

Je tiens à remercier les organisateurs et les assistants pour le travail qu'ils ont accompli afin de garantir aux tireurs les meilleures conditions pour une compétition en toute sécurité.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous « bon tir » et un séjour mouvementé et réussi dans le canton de Saint-Gall et dans le Sarganserland, ma région natale.

Christof Hartmann

Conseiller de Gouvernement, Chef du Département de la Sécurité et de la Justice





**IG
Sport
SG**

Wir fördern Vielseitigkeit im Sport.

www.igsportsg.ch



**Mit Freude, Leidenschaft
und Respekt gemeinsam
sportliche Leistung erbringen.**

Die IG Sport SG wünscht allen
Teilnehmern, Helfern und
Zuschauern eine erfolgreiche,
spannende Veranstaltung.

IG Sport SG

Toggenburgerstrasse 99
9500 Wil

T +41 58 229 43 93
igsport@sg.ch

SWISSLOS

**Kanton St. Gallen
Sportförderung**

Salutations à toutes et à tous,

Le Sarganserland vous souhaite la bienvenue, chères tireuses et chers tireurs ! Le comité d'organisation du TCSG2025 et les clubs de tir régionaux se réjouissent de votre visite au 63e Festival Cantonal de Tir de Saint-Gall, dans le magnifique pays du Sarganserland, du 20 juin 2025 au 6 juillet 2025. Sur les stands de tir entre le plateau de la vallée de Tamina et les rives du lac de Walenstadt vous trouverez des conditions attractives pour réussir vos compétitions et pour profiter des fêtes conviviales pour le renforcement et l'échange fraternel. Avec la devise « Aussi pour toi ? », nous voudrions défier les tireurs lors d'une compétition amicale et vous souhaitons chaleureusement la bienvenue au TCSG2025.

Marc Kellenberger

Président du CO TCSG2025



Felix
Bierschnauz



UNSER SCHÜGA.

Wir nehmen uns Zeit für unser Bier.

**Chers militaires,
chères tireuses, chers tireurs,
chers invités,**

Je vous souhaite chaleureusement la bienvenue au concours militaire organisé à l'occasion de la Fête Cantonale de Tir de Saint-Gall 2025.

Le tir sportif en Suisse a toujours été étroitement lié à l'armée et ses services militaires connectés. Non seulement la capacité de manier votre arme en toute sécurité mais aussi de l'utiliser avec précision, est commun au tireur sportif et au soldat. Le tir hors service et, bien sûr, les cours pour jeunes tireurs en tant que formation initiale importante sont également l'expression de notre esprit de milice constituent des solides piliers pour une base commune. La pratique du tir est profondément ancrée dans notre population. C'est donc un grand plaisir pour moi de pouvoir vous accueillir ici, au Festival Cantonal de Tir de Saint-Gall, pour un concours de tir commun.

L'armée est confrontée à des défis majeurs. En quelques années seulement, la situation sécuritaire et le sentiment de sécurité de la population ont considérablement changé. Divers conflits armés rendent l'avenir plus incertain. Il est important que nous nous préparions mentalement et matériellement à cette incertitude. Nous devons surmonter les tendances à la division afin que notre pays continue de réussir à l'avenir. Bien sûr, il existe également des opinions différentes parmi les tireurs. Néanmoins, l'intérêt commun, la joie de la cause et l'esprit de camaraderie prédominent. Notre société peut prendre exemple sur la culture du respect mutuel et du débat sportif. Maintenons donc nos traditions de citoyens libres et responsables - et pas seulement lorsqu'il s'agit d'armes - ainsi que le lien entre l'armée de milice et les tireurs. Le solide réseau entre ces deux derniers constitue un bon terrain fertile pour notre pays.

Je tiens à remercier tous les tireurs pour leur engagement ainsi que les organisateurs et assistants pour le travail qu'ils ont accompli pour garantir aux tireurs les meilleures conditions pour la compétition.

Je souhaite à tous les participants « bon tir », une expérience inoubliable et une compétition amicale et équitable avec la part nécessaire de chance en compétition.

Divisionnaire Willy Brülisauer

Commandant de la Division Territoriale 4





**Chers militaires,
chères tireuses, chers tireurs,
chers sponsors, mécènes et invités,**

En tant que commandant de compétition, je vous souhaite chaleureusement la bienvenue dans le magnifique Sarganserland ! J'attends avec impatience la compétition militaire du 63e Festival Cantonal de Tir de Saint-Gall organisée ensemble avec l'état-major cantonal de liaison territoriale de Saint-Gall (KTVS SG) de la division territoriale 4.

Le KTVS SG organise traditionnellement des compétitions militaires lors de la fête cantonale du tir, ce qui souligne les bonnes relations entre l'armée et les tireurs sportif. En tant qu'état-major d'officiers de milice nous soutenons une relation étroite et durable entre les autorités civiles et militaires, illustré par les compétitions militaires.

Il est agréable que lors de la compétition militaire - intégrée dans le paysage du tir civil - des membres de l'armée, de l'office fédéral des douanes et de la protection des frontières et de la police de Suisse orientale puissent s'affronter dans des compétitions sportives. Toutes les organisations créent la sécurité au profit de la population de notre pays dans leur domaine de responsabilité, mais à tout moment en étroite collaboration.

Nous apprécions grandement que vous ayez décidé de participer à la compétition militaire afin de passer quelques heures en compagnie de camarades partageant les mêmes idées. Je vous souhaite « bon tir » !

Grâce aux contributions des sponsors et des mécènes, nous sommes en mesure de donner à toutes les tireuses et tous les tireurs un souvenir tangible de cette journée. Nous tenons donc à remercier chaleureusement les sponsors et les mécènes.

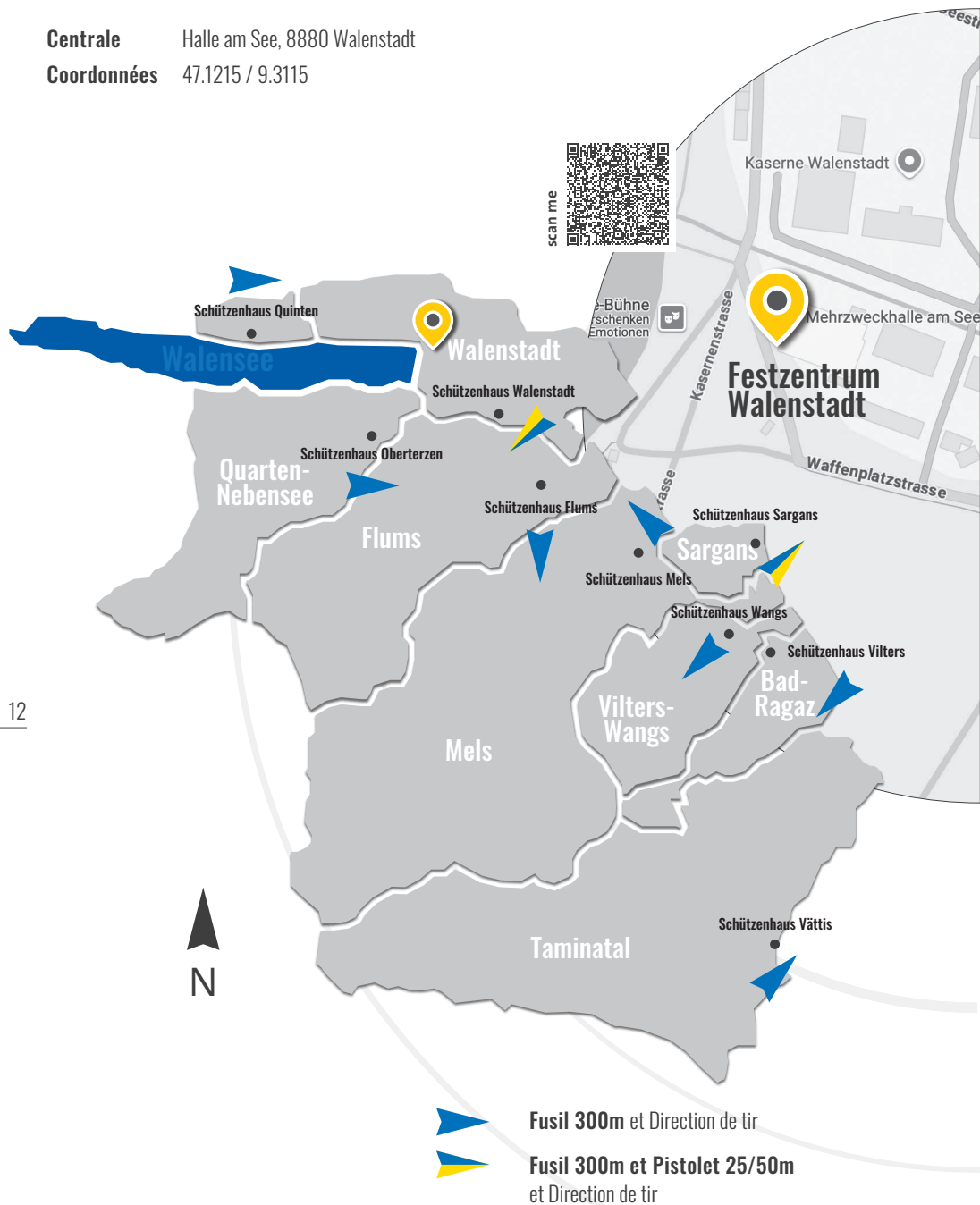
Colonel Thomas Stadelmann

Chef de l'état-major cantonal de liaison territoriale de Saint-Gall et commandant de la compétition militaire



Plan de situation de la centrale et des places de tir

Centrale Halle am See, 8880 Walenstadt
Coordonnées 47.1215 / 9.3115



Stands de tir et nombre des cibles

Fusil F300

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction	Positions
Quinten*	4 cibles SIUS 9003	01 - 04	E	Couché
Oberterzen*	6 cibles SIUS 9004	11 - 16	E	Couché et à genou
Walenstadt*	20 cibles SIUS 9003	21 - 40	SO	Toutes
Flums*	8 cibles SIUS 9003	41 - 48	S	Couché
Mels*	10 cibles SIUS 9003	51 - 60	NO	Toutes
Sargans*	12 cibles SIUS 9003	61 - 72	NE	Couché et à genou
Wangs*	6 cibles SIUS 9003	81 - 86	SO	Couché
Vilters*	6 cibles SIUS 9003	91 - 96	SO	Couché
Vättis*	8 cibles SIUS 9003	101 - 108	NE	Couché et à genou
Total	80 cibles			

* Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne)

Pistolet P50

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction
Walenstadt*	4 cibles manuelles	201 - 204	SO
Sargans*	6 cibles manuelles	211 - 216	NE
Total	10 cibles		

* Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne)

Pistolet P25

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction
Walenstadt*	2 chariots	301 - 310	SO
Sargans*	1 chariots	311 - 315	NE
Total	15 cibles		

* Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne)

Sponsors des passes

F300 Art (Groupe)	Auszeichnungen GmbH	9542 Münchwilen
F300 Militaire	mehidee.ch	9500 Wil
F300 Série	Wasser- und Elektrizitätswerk Walenstadt	8880 Walenstadt
F300 Distinction	Ortsgemeinde Walenstadt	8880 Walenstadt
F300 Concours des sociétés	Spielmann	8718 Schänis
F300 Junior	Ramseier Suisse AG	6210 Sursee
P50 Société	Imprenta Bedon GmbH	8881 Tschlerlach
P50 Art	Café - Conditorei Keller	7310 Bad Ragaz
P50 Réparation	Thur Metall AG	8586 Erlen / TG
P50 Distinction	H. Meier Transporte	8885 Mols
P50 Dons d'honneur	Brunox	8732 Neuhaus
P50 Militaire (Groupe)	General Dynamics European Land Systems-Mowag	8280 Kreuzlingen
P25 Exercice	Indoor Swiss Shooting AG	9200 Gossau
P25 Société	PROTELL	3000 Bern 6
P25 Standard (Groupe)	visions.ch	9220 Bischofszell
P25 Duel	bubits-arms	9314 Steinebrunn
P25 Junior	tz Transport	9470 Buchs
P25 Concours des sociétés	Garage Raschle	8880 Walenstadt
P25 Concours du roi du tir	Seeztal Garage	8887 Mels

14



GENERAL DYNAMICS
European Land Systems-Mowag

Sponsors des passes



Ortsgemeinde
Walenstadt

 **Spielmann**

Bülterstrasse 35
8718 Schanis
CH-Schwyz

Büchsenmacheri
Sportwaffen
Leutherstellung

Tel. +41 (0)55/515 15 01
spielmann.waffen@bluewin.ch
www.spielmannwaffen.ch



THURMETALL

Lastwagentransporte
Kranarbeiten

Holztransporte
Kabelrückbau

H. MEIER

8885 Mols

Mobil: 079 / 681 57 77

Web: meiermols.ch
kabelrückbau.ch

INDOOR
SWISS SHOOTING AG
www.indoorswiss.ch

tz



bubits-arms®



Informations importantes

Site internet	www.sgksf2025.ch
Adresse postale	63ème Tir Cantonal Saint-Gall 2025 Cornel Jud Freihofstrasse 3 8880 Walenstadt info@sgksf2025.ch
Inscriptions	63ème Tir Cantonal Saint-Gall 2025 Indoor Swiss Shooting AG Bischofszellerstrasse 72a 9200 Gossau SG anmeldung@schuetzenportal.ch
Jours de tir	Du vendredi 20 juin au dimanche 22 juin 2025 Du vendredi 27 juin au dimanche 29 juin 2025 Du vendredi 4 juillet au dimanche 6 juillet 2025
Heures de tir	Tous les jours de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 les dimanches le tir se terminera à 17h00.
Places de tir	Voir dispositions générales
Délai d'inscriptions	A partir du 1er décembre 2024 , il est possible d'inscrire à l'avance des participants, cibles et groupes. L'inscription définitive en ligne avec attribution des rangeurs est possible à partir du 15 décembre 2024 à 14h00 . Les inscriptions peuvent se faire en ligne jusqu'au dernier week-end de la fête. Les livrets de tir seront livrés jusqu'à 10 jours avant le début de la manifestation. Après, ils devront être retirés à la centrale de la fête.
Informations rangeurs	Les réservations des rangeurs et l'occupation des stands peuvent être demandées et consultées en ligne à partir du 15 décembre 2024 .
Informations générales	Les demandes par courriel recevront une réponse dans un délai d'une semaine: anmeldung@schuetzenportal.ch De plus, à partir du 9 janvier 2025 et jusqu'au 4 juin 2025, le numéro de téléphone suivant est en service chaque mardi de 10h00 à 11h30, 071 380 00 14 . Pendant les jours de tir, la centrale de la fête doit être contactée directement.

Informations importantes

Téléphone	Centrale de la fête à Halle am See, 8880 Walenstadt pendant les heures de tir: +41 79 545 56 66
Contrôle des armes	Uniquement à la centrale de la fête à Walenstadt
Rangeurs, mutations et inscriptions supplémentaires	Uniquement à la centrale de la fête à Walenstadt
Vente de passes et de munitions	Sur toutes les places de tir
Résultats / contrôles	Uniquement à la centrale de la fête à Walenstadt
Service sanitaire	En fonction sur toutes les places de tir
Places de parc	Suivre les panneaux de signalisation et les ordres du personnel
Restauration	Sur toutes les places de tir, ainsi qu'à la centrale de la fête à Walenstadt
Objets trouvés	Pendant la manifestation: au guichet «Informations/Mutations» Après la manifestation: sur demande écrite à l'adresse postale ou par demande par courriel à l'adresse de contact sur la page d'accueil.

Concours spéciaux et manifestations

Je. 26 juin 2025	Concours militaire	Walenstadt
Sa. 28 juin 2025	Tir des autorités/sponsors et journée officielle	Walenstadt
Di. 6 juillet 2025	Concours des rois du tir	Walenstadt
Sa. 20 septembre 2025	Remise des prix	Walenstadt



insigne-
couronne
simple

insigne-
couronne
triple

insigne-
couronne
quintuple

**Petite
maîtrise**



**Grande
maîtrise**



Junior



Militaire



HOLZBAU AG BLESS NORBERT

Gewerbstrasse 10
8881 Tscherlach

Telefon: +41 81 735 34 33
Fax: +41 81 735 17 18

www.holzbau-bless.ch

**Umbau
Systembau
Holzbauplanung
Schreinerei / Allg.
Zimmerarbeiten**

**General-
unternehmung
Kran /
Vermietungen**

**E-Mail:
info@holzbau-bless.ch**



Concours spéciaux et manifestations particulières

Je. 26 juin 2025	Concours militaire	Walenstadt
Sa. 28 juin 2025	Tir des autorités/sponsors et Journée officielle	Walenstadt
Di. 6 juillet 2025	Concours des rois du tir	Walenstadt
Sa. 20 septembre 2025	Remise des prix	Walenstadt

Accès depuis Zurich

Autoroute A3, direction Zurich- Coire, sortie d'autoroute Walenstadt.

Accès via la région du lac de Constance

Autoroute A13, (lac de Constance -Sargans- Coire), bifurcation d'autoroute Sarganserland en direction de Zurich, sortie d'autoroute Flums.

Accès depuis Chur

Autoroute A3, direction Coire-Zurich, bifurcation d'autoroute Sarganserland en direction de Zurich, sortie d'autoroute Flums.

scan me

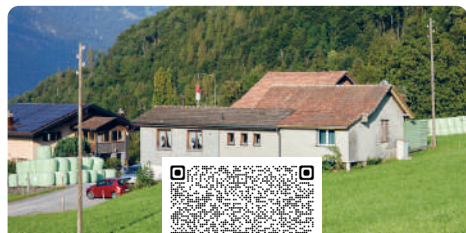




Flums



Sargans



**Quarten-
Oberterzen**



Quinten



Mels



Stands de tir



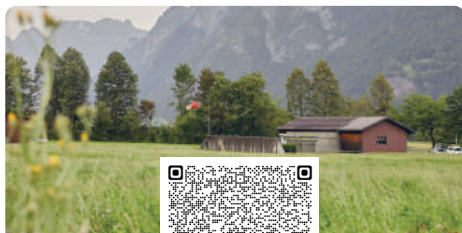
Vättis



Vilters



Walenstadt



Wangs



D-DESK

Tragbarer Screen
für jede Theke.

wepro-digital.ch

Dispositions générales

Chaque participant au 63e Tir Cantonal de Saint-Gall 2025 admet les dispositions et prescriptions de ce plan de tir, ainsi que d'éventuelles prescriptions et directives complémentaires affichées dans les stands, à titre de contrat bilatéral.

1. Bases

Le principe veut que ce soient les documents énumérés ci-dessous, dans leur version en vigueur au moment de son approbation, qui constituent la base pour l'élaboration de la partie technique du présent plan de tir.

- 1.1. Dispositions de base de Société Cantonale des Tireurs de Saint-Gall (SCTSG).
- 1.2. Règles du tir sportif (RTSP) de la FST, y compris les appendices.
- 1.3. Catalogue des moyens auxiliaires autorisés pour armes d'ordonnance SAT (Form 27.132).
- 1.4. Modèle de Plan de tir pour les Fêtes de tir de la FST.
- 1.5. Règlement disciplinaire de la FST.
- 1.6. Règlement des Concours de sociétés de la FST (CS-F300) Fusil F300.
- 1.7. Règlement des Concours de sociétés de la FST (CS-P10/25/50) Pistolet P25/50.
- 1.8. Dispositions d'exécution pour le tir des juniors.
- 1.9. Directives pour l'exécution des contrôles antidopage dans le cadre des manifestations de tir de la FST.
- 1.10. Dispositions d'exécution pour le droit de participation des ressortissants étrangers aux tirs militaires, concours et entraînements de la FST.
- 1.11. Dispositions d'exécution pour la participation facilitée aux concours de la FST pour les participants handicapés bénéficiant d'allègements de position et les tireurs en fauteuil roulant selon World Shooting Para Sport (WSPS).
- 1.12. Accord entre la FST et l'Association suisse des armuriers et marchands d'armes (ASA).

2. Protection des données au Sport populaire

- 2.1. En s'inscrivant au 63e Tir Cantonal de Saint-Gall 2025, le participant accepte, pour des raisons d'organisation, que ses données personnelles, conformément au formulaire d'inscription, relatives à la compétition soient enregistrées électroniquement. En prenant part au concours, le participant accepte que ses données personnelles (nom, lieu de résidence, année de naissance, arme, nom de la société, numéro de licence et heures de tir) soient mentionnées sur les listes de départ et de classement ainsi que sur les photos dans les affiches dans la presse, sur Internet et dans d'autres publications de l'organisateur. La participation implique également le consentement à la transmission de ces données à un sous-traitant responsable de

Dispositions générales

l'organisation et/ou du dépouillement des résultats. Plus d'informations sur:

https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/de/home/datenschutz/freizeit_sport/teilnahme_sport.html

3. Participation

- 3.1. Ayants droit: Seules les personnes en possession d'une licence et membres d'une société de tir affiliée à une SCT/SF de la FST peuvent participer au 63e Tir Cantonal de Saint-Gall 2025. Il en va de même pour les membres licenciés d'une société de tir à l'étranger, affiliée à la FST.
- 3.2. Membres multiples: Les membres multiples sont des participants qui sont membres d'une société de base et en plus membres d'une autre société. Ils ont l'obligation de concourir avec leur société de base. La société de base est la société auprès de laquelle le participant est inscrit avec la licence Actif-A. Une participation avec une autre société n'entre en considération que si la société de base ne participe pas au concours de sociétés, au concours de groupes.

4. Durée, heures de tir, concours particuliers, centrale et places de tir

4.1. Tirs en général:

Du vendredi	20. juin au dimanche	22. juin 2025
Du vendredi	27. juin au dimanche	29. juin 2025
Du vendredi	04. juillet au dimanche	06. juillet 2025

4.2. Heures de tir:

Chaque jour de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Exceptions: les dimanches, le tir se terminera à 17h00

4.3. Concours spéciaux et manifestations particulières:

Concours militaire:	Jeudi 26 juin 2025
Journée officielle: Tir des autorités/sponsors	Samedi 28 juin 2025
Concours des rois du tir / vainqueurs de fête:	Dimanche 6 juillet 2025
Remise des prix:	Samedi 20 septembre 2025
Remise des prix vainqueurs de fête P50:	Samedi 20 septembre 2025

4.4. Centrale de la fête à Walenstadt:

Les guichets suivants se trouvent à la centrale de la fête:

- Contrôle des armes
- Livrets de tir: remise des livrets de tir commandés, non payés et non expédiés, remboursements
- Mutations: pour remplacements, inscriptions nouvelles et supplémentaires
- Rangeurs: pour nouveaux participants, jusqu'à épuisement des stocks
- Contrôles: contrôle et éventuellement correction des résultats saisis
- Distinctions

Dispositions générales

- Paiements immédiats
- Prix en nature et vente de prix-souvenirs
- Informations générales
- Bureau des objets trouvés

4.5. Places de tir:

Les guichets suivants se trouvent sur toutes les places de tir:

- Remise des munitions
- Vente de passes

4.6. Heures d'ouverture des guichets:

- **Guichets à la Centrale de la fête (sans guichet contrôles):**
Ven - Sam 06h30 à 19h30 / Dim 06h30 à 18h30
- **Guichet contrôles à la Centrale de la fête:**
09h00 à 20h30 (sans interruption)
- **Contrôle des armes à la Centrale de la fête:**
Ven - Sam 06h30 à 19h30 / Dim 06h30 à 18h30
- **Vente de passes et de munitions sur places de tir:**
07h00 à 12h00 et 13h15 à 18h45

Les dimanches, tous les guichets ferment deux heures plus tôt.

5. Places de tir et nombre de cibles

5.1. Fusil F300:

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction	Positions
Quinten*	4 cibles SIUS 9003	01 - 04	E	Couché
Oberterzen*	6 cibles SIUS 9004	11 - 16	E	Couché et à genou
Walenstadt*	20 cibles SIUS 9003	21 - 40	SO	Toutes
Flums*	8 cibles SIUS 9003	41 - 48	S	Couché
Mels*	10 cibles SIUS 9003	51 - 60	NO	Toutes
Sargans*	12 cibles SIUS 9003	61 - 72	NE	Couché et à genou
Wangs*	6 cibles SIUS 9003	81 - 86	SO	Couché
Vilters*	6 cibles SIUS 9003	91 - 96	SO	Couché
Vättis*	8 cibles SIUS 9003	101 - 108	NE	Couché et à genou

* Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne)

5.2. Pistolet P50:

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Positions
Walenstadt*	4 cibles manuelles	201 - 204	SO
Sargans*	6 cibles manuelles	211 - 216	NE

* Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne).

5.3. Pistolet P25:

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Positions
Walenstadt*	2 chariots	301 - 310	SO
Sargans*	1 chariots	311 - 315	

* Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne).

5.4. Toutes les installations pour fusil F300 sont équipées d'un marquage électronique.

5.5. Le comité de tir se réserve le droit de ne pas utiliser ou que partiellement certaines installations de tir prévues ou, en cas d'affluence, d'augmenter les jours de tir ou d'ouvrir des places de tir supplémentaires.

6. Délai d'inscription

6.1. Tir en général

Les sociétés, groupes et participants sont priés de s'inscrire en ligne. Comme alternative les inscriptions papier peuvent être faites au moyen des formulaires officiels. Clôture des inscriptions: **30 avril 2025.**

6.2. Adresse pour l'inscription

63e Tir Cantonal de Saint-Gall 2025
Indoor Swiss Shooting AG
Bischofszellerstrasse 72a
9200 Gossau SG

6.3. Inscription en ligne

A partir du 1er décembre 2024, il est possible de préinscrire des participants, cibles et groupes. L'inscription définitive en ligne avec attribution des rangeurs est possible **à partir du 15 décembre 2024 à 14h00.**

6.4. **Adresses Internet** www.schuetzenportal.ch (inscription en ligne)
www.sgksf2025.ch (informations & documents d'annonce)

7. Commandes anticipées de passes et de rangeurs

- 7.1. Après réception de l'inscription, un courriel automatique est établi avec la facture pour les finances des sociétés et des groupes, les livrets de tir et les différentes passes commandées. Cette facture est accompagnée d'un bulletin de versement et des rangeurs attribués. La facture doit être réglée dans les 30 jours à compter de sa réception. Les factures émises après le 30 avril doivent être réglées immédiatement.
- 7.2. Les tireurs de sociétés et de groupes ont l'obligation de commander leurs passes et rangeurs par l'intermédiaire de leur société.
- 7.3. Tous les livrets de tir payés seront envoyés aux sociétés à partir du début mai 2025 (au plus tard 10 jours avant le début de la manifestation). Les livrets de tir non envoyés sont à retirer pendant le tir au guichet «livrets de tir/mutations» à la centrale de la fête à Walenstadt.
- 7.4. L'attribution des rangeurs se fait à partir du 15 décembre 2024, 14h00, directement en procédant à la commande en ligne. Veuillez prendre note qu'il faut d'abord occuper une cible pour une demi-journée avant que les rangeurs ne soient réservés sur une autre cible (exemple: pour 16 rangeurs, on n'attribue pas 2 cibles de 10h00 à 12h00, mais une cible de 08h00 à 12h00).

8. Mutations, inscriptions complémentaires et annulations

8.1. Inscriptions complémentaires de tireurs de société

Les sociétés qui doivent annoncer des tireurs supplémentaires peuvent placer ces commandes en ligne jusqu'au dernier week-end de la fête ou se rendre au guichet «Mutations» à la centrale de la fête à Walenstadt. Aucune taxe n'est prélevée pour les inscriptions complémentaires

8.2. Vente supplémentaire de passes

Des passes supplémentaires et des maîtrises peuvent être réservées en ligne pour des tireurs déjà inscrits jusqu'au moment où les livrets de tir seront produits. Des commandes ultérieures (y compris les maîtrises) peuvent être faites sur les places de tir. Des passes facturées ne peuvent pas être remboursées, sauf pour des maîtrises pendant la durée de la fête au guichet «Mutations».

8.3. Annonces de remplacements

Les annonces de remplacements peuvent être faites en ligne jusqu'au moment où les livrets de tir seront produits. Des annonces de remplacements ultérieures peuvent être faites pendant la durée de la fête au guichet «Mutations» à la centrale de la fête. La présentation des livrets de tir des tireurs concernés y sera indispensable. Pour toutes les annonces de remplacements une taxe de CHF 8.00 par livret de tir modifié sera perçue.

8.4. Changements de catégorie d'âge

Tant que le participant n'a pas encore de résultats, la catégorie d'âge selon le point 13.1/13.4 peut être modifiée pendant la durée de la fête au guichet «Mutations». Pour tous les changements, une taxe de CHF 8.00 par livret de tir à changer est perçue.

8.5. Inscriptions complémentaires de groupes

Tant qu'aucun membre du groupe n'a de résultats dans la passe groupe, toutes les inscriptions complémentaires pour ce groupe peuvent être effectuées au guichet «Mutations» pendant la durée de la fête. Aucune taxe de mutation n'est perçue pour les inscriptions complémentaires.

8.6. Mutations au sein de groupes existants

Tant qu'aucun membre existant ou nouveau du groupe n'a de résultats dans la passe groupe, il est possible de modifier le groupe, soit en ligne, soit au guichet «mutations» pendant la durée de la fête. Les membres du groupe sont séparément listés sur un «papier du groupe».

8.7. Annulations

Les annulations peuvent être effectuées par le responsable de la société pendant la durée de la fête au guichet «Mutations» à la Centrale de la fête à Walenstadt.

8.8. Les frais de participation des formations non-classées ne seront pas remboursés.

9. Livrets de tir

9.1. Le livret de tir est personnel, non transmissible et n'est établi qu'aux titulaires d'une licence valable de la FST.

9.2. Le prix du livret de tir s'élève à CHF 28.00, y compris taxes, contrôle des armes, rangeurs et taxes des fédérations.

9.3. Les tireurs hors canton doivent verser une taxe de CHF 8.00 en faveur de la caisse cantonale. La taxe est prélevée lors de l'achat du livret de tir. Chaque tireur n'est obligé de payer cette taxe cantonale qu'une fois.

9.4. Dans le prix des passes, une taxe environnementale de CHF 0.15 par coup est comprise.

9.5. Les participants reçoivent un livret de tir par distance F300 et P50/25, avec lequel ils sont seules habilités à tirer. Le livret de tir doit être signé par son titulaire avant le début du tir.

Exception: Les membres de deux sociétés différentes P50 et P25 doivent impérativement commander un livret de tir pour chaque distance.

9.6. Lors du remplacement d'un livret de tir (perte, etc.), il sera perçu une taxe de CHF 12.00.

9.7. L'annulation d'un livret de tir est facturée d'un montant de CHF 30.00 ou décomptée avec les répartitions (après le dernier jour de tir: CHF 40.00).

9.8. Les livrets de tir non retirés seront facturés d'un montant de CHF 40.00 aux sociétés concernées ou pris en compte avec les répartitions. Cela représente les frais d'établissement et la perte du temps des rangeurs réservés.

Dispositions générales

- 9.9. Les passes individuelles et les passes d'exercice ou de rachats ne seront pas remboursées. Seules les maîtrises (y compris les munitions d'ordnance F300) peuvent être restituées pendant la durée de la fête au guichet «Mutations» et seront facturées avec une taxe de 12.00 CHF.

10. Rangeurs

- 10.1. L'ordre de tir est déterminé par le rangeur qui est obligatoire.
- 10.2. La durée par rangeur s'élève à 15 minutes.
- 10.3. La confirmation des rangeurs contient les indications suivantes: Numéro de la société, jour de tir, lieu de tir, numéro de la cible et l'heure de tir.
- 10.4. Le droit aux rangeurs est exclusivement déterminé par les cibles commandées préalablement. Une réservation de rangeurs sans commande préalable est exclue.
- 10.5. Les rangeurs suivants seront alloués en ligne:

Distance F300: pour bonnes cibles, rachats, etc.:

1 à 20 coups	1 rangeur
pour 1 à 20 coups suivants	1 rangeur
Maîtrise position couché	4 rangeurs
Maîtrise en 2 positions	5 rangeurs
Maîtrise en 3 positions	6 rangeurs

Distance P50: pour bonnes cibles, rachats, etc.:

1 à 15 coups	1 rangeur
pour 1 à 15 coups suivants	1 rangeur
Maîtrise B	4 rangeurs

Distance P25: Les rangeurs pour P25 ne sont uniquement réglés par le portail en ligne. Le participant (resp. le fonctionnaire de société) obtient des informations détaillées par e-mail après la fin de l'inscription. Les participants, qui ne réservent pas à l'avance, doivent le faire directement sur place de tir.

- 10.6. Le tireur doit arriver 10 minutes avant l'heure à la cible attribuée et remettre au secrétaire le livret de tir et présenter la confirmation des rangeurs. Une arrivée tardive entraîne la perte du temps de tir d'un rangeur.
- 10.7. L'attribution des rangeurs s'effectue avant la fête, sur la base des commandes passées. Pendant la fête, elle se fait pour des cibles et livrets achetés sur place, autant que possible.
- 10.8. Toutes les réclamations relatives à l'attribution des rangeurs sont réglées définitivement par la commission de tir.

11. Catégories de classement, armes et contrôles des armes

- 11.1. Les armes doivent être conformes aux RTSP de la FST. Les participants sont responsables de la manipulation sûre des armes et notamment du déchargement correct après le tir. Les fusils doivent être amenés dans le stand de tir et en sortir ouverts, c'est-à-dire sans être placés dans des récipients. Les pistolets doivent être amenés au stand dans un récipient et ne peuvent être déballés que sur le banc de charge et remballés après le tir/contrôle du déchargement. Dans le cas du F300, une inspection à la porte permet de vérifier le respect des règles de sécurité selon l'article 4 du RTSP RTCF pour tous les participants qui entrent ou sortent du stand de tir. Le comité de tir se réserve le droit d'effectuer des contrôles par sondage dans les stands.
- 11.2. Les armes déposées dans ou en dehors du stand en violation des prescriptions seront confisquées. Elles pourront être récupérées auprès de la direction de tir contre paiement d'une taxe de CHF 10.00.
- 11.3. Les organisateurs de la fête déclinent toute responsabilité pour les armes ou autres effets endommagés ou perdus.
- 11.4. Définition des catégories de classement et des armes selon RTSP

Catégories de classement et ses fusils F300:

Sport F300:

Arme libre et Fusil standard

Ordonnance D F300:

Fusil d'assaut 57 ordonnance 03 et mousqueton

Ordonnance E F300:

Fusil d'assaut 57 ordonnance 02 et Fusil d'assaut 90

Catégories de classement et ses pistolets P50:

CIBLES

Pistolets P50

Pistolet P50 (PL)
Pistolet à percussion annulaire (PPA)
et Pistolet d'ordonnance (PO)

RACHATS

Pistolet PL:

Pistolet P50 (PL)

Pistolet PPA:

Pistolet à percussion annulaire (PPA)

Pistolet PO:

Pistolet d'ordonnance (PO)

Catégorie de classement et ses pistolets P25:

Pistolets P25:

Pistolet à percussion annulaire (PPA)
Pistolet à percussion centrale (PPC)
et Pistolet d'ordonnance (PO)

Fusils et pistolets d'ordonnance selon Ordonnance du DDPS sur le tir et le Catalogue des moyens auxiliaires autorisés pour armes.

Dispositions générales

11.5. Le contrôle des armes est obligatoire pour les disciplines Fusil F300 et Pistolet P50/25.

Les armes seront plombées comme suit :

Fusil libre F300	blanc
Fusil standard F300	bleu
Fusil d'assaut 57-02	vert
Fusil d'assaut 90	jaune
Fusil d'assaut 57-03	rose
Mousqueton	rouge
Pistolet P50 (PL)	blanc
Pistolets à percussion annulaire (PPA)	jaune
Pistolets à percussion centrale (PPC)	vert
Pistolet d'ordonnance (PO)	rouge

11.6. Dans ce plan de tir, le terme «pistolet» comprend également les revolvers. De même que le terme «pistolets d'ordonnance» comprend également les pistolets similaires ou assimilés aux pistolets d'ordonnance.

11.7. Armurier: Spielmann Waffen, Biltnerstrasse 35, 8718 Schänis.

11.8. Le contrôle des armes n'est possible qu'à la Centrale de la fête à Walenstadt.

11.9. La seule possibilité de faire réparer son arme se trouve à la Centrale de la fête à Walenstadt.

12. Munitions

12.1. Seules les munitions d'ordonnance fournies par les organisateurs peuvent être utilisées à la distance F300 et avec les pistolets d'ordonnance.

12.2. Le prix des munitions d'ordonnance, (contribution de sport et de formation incluse), s'élève par cartouche à:

Cartouche fusil GP 90 CHF 0.35

Cartouche fusil GP 11 CHF 0.35

Cartouche Pistolet 9 mm: CHF 0.25

(Prix des cartouches Pistolet: CHF 0.35, sous déduction de CHF 0.10 pour la contribution de sport et de formation qui est comprise dans le prix des passes)

Cartouche Pistolet 7.65 mm: CHF 0.30

(Prix des cartouches Pistolet: CHF 0.40, sous déduction de CHF 0.10 pour la contribution de sport et de formation qui a déjà été payée avec le prix des passes)

Dispositions générales

12.3. Les participants P50 et P25, qui tirent avec pistolets «libre», des pistolets à percussion annulaire ou des pistolets à percussion centrale, apportent leur propre munition ou l'achètent sur place auprès de l'armurier de la fête. Les balles à tête plate (wadcutter) sont interdites pour les pistolets à percussion centrale.

12.4. Les douilles restent la propriété de l'organisateur de la fête.

13. Classes d'âge et allègements de position

13.1. Classes d'âge:

Juniors	(U13) 10 – 12 ans	(années de naissance 2015 – 2013)
Juniors	(U15) 13 – 14 ans	(années de naissance 2012 – 2011)
Juniors	(U17) 15 – 16 ans	(années de naissance 2010 – 2009)
Juniors	(U19) 17 – 18 ans	(années de naissance 2008 – 2007)
Juniors	(U21) 19 – 20 ans	(années de naissance 2006 – 2005)
Elite	(E) 21 – 45 ans	(années de naissance 2004 – 1980)
Seniors	(S) 46 – 59 ans	(années de naissance 1979 – 1966)
Vétérans	(V) 60 – 69 ans	(années de naissance 1965 – 1956)
Seniors-vétérans	(SV) dès 70 ans	(années de naissance 1955 et avant)
Elite-Open	(EO) ouvert à tous les participants	

13.2. Sur demande, les participants doivent justifier leur identité au moyen de la carte de membre.

34

13.3. Les juniors (U13-U21), les vétérans et les seniors-vétérans ont seulement droit aux avantages prévus par le plan de tir si leur livret de tir indique la mention respective.

13.4. Les juniors (U13-U21), les seniors, les vétérans et les seniors-vétérans peuvent participer dans la catégorie d'âge Elite-Open (EO) en renonçant à tous les avantages et allègements. Ils participent ainsi au concours des vainqueurs de la fête dans la catégorie correspondante telle qu'elle est inscrite. La catégorie d'âge EO doit être spécialement sélectionnée lors de l'inscription. Le livret de tir sera alors marqué de la catégorie d'âge EO.

13.5. Les allègements de position et les modifications d'armes autorisés par la FST sont reconnus. Les documents d'autorisation de la FST doivent être présentés sans demande. D'autres attestations ne sont pas reconnues.

13.6. Généralement, il n'existe pas d'allègement de position autorisé pour la cible rachats.

14. Déroulement des tirs, règles de tir et évaluation des coups

14.1. Concernant les règles de tir pour toutes les disciplines, nous vous renvoyons explicitement aux règles techniques de tir de la FST.

Dispositions générales

- 14.2. Les participants sont responsables que les fonctionnaires comprennent leurs instructions correctement. Ils doivent vérifier la justesse des inscriptions et des résultats dans le livret de tir. Les corrections doivent être visées par l'organe de surveillance du stand.
- 14.3. Il est interdit aux participants de manipuler les cibles ou les appareils de commande.
- 14.4. En cas de problèmes techniques avec les cibles, les participants doivent entièrement répéter les bonnes cibles ou les passes inachevées.
- 14.5. A la fin du tir, chaque participant doit se rendre au guichet «Contrôles» à la centrale de la fête à Walenstadt afin qu'il puisse faire contrôler et éventuellement faire corriger les résultats saisis. Il ne sera plus possible ultérieurement de tenir compte de réclamations. Une fois le contrôle effectué, les résultats sont définitifs.
- 14.6. En cas d'égalité des points, pour autant que rien d'autre n'ait été défini : appui par les meilleurs coups profonds du programme entier, puis par l'âge (selon l'art. 20 RC RTSp).
- 14.7. Les réclamations et les plaintes relatives au déroulement du tir ou aux règles de tir sont immédiatement traitées par l'organe de surveillance du stand. Un premier recours par écrit est possible auprès de la commission de tir du TC SG 25, un deuxième recours éventuel contre les décisions de cette dernière peut être déposé auprès du comité de Société Cantonale des Tireurs de Saint-Gall (SCTSG) qui statue définitivement.
- 14.8. L'évaluation des coups est effectuée selon les règles de tir de la FST (RTSp) et les règles techniques (RTSP, RTCF, RTP et RTPTA) de chacune des disciplines.

15. Distinctions

- 15.1. Un tireur n'a droit qu'à un seul insigne-couronne ou à une seule carte-couronne par livret de tir. Font exception, les distinctions pour la cible Junior, ainsi que les distinctions pour les concours spéciaux.
- 15.2. **Pour les bonnes cibles**, les distinctions suivantes sont attribuées:

1 - 2 résultats de distinction	insigne-couronne simple ou carte-couronne à CHF 12.00
3 - 4 résultats de distinction	insigne-couronne triple ou carte-couronne à CHF 15.00
dès 5 résultats de distinction	insigne-couronne quintuple ou carte-couronne à CHF 20.00

- 15.3. A la **cible Junior**, fusil F300 et pistolet P25, une médaille spécifique Junior est attribuée.
- 15.4. Pour les **Maîtrises**, les distinctions suivantes sont attribuées:
Insigne-couronne de Grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00 et la médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs de Saint-Gall (SCTSG).
Insigne-couronne de Petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00

- 15.5. **Médailles de maîtrise:** Les médailles de maîtrise seront gravées au nom du participant après la fête et envoyées par la poste à l'adresse indiquée sur le livret de tir.
- 15.6. Toutes les distinctions et répartitions en espèces, ainsi que tous les prix-souvenirs doivent être retirés pendant la durée de la fête. Aucune prétention ne sera ultérieurement reconnue.

16. Remise des prix

16.1. Tir en général:

Il y aura une invitation particulière pour la remise des prix. Les participants ayant droit à un prix recevront une invitation individuelle par e-mail. Chaque participant est lui-même responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valable (visible sur le permis de tir).

Bonnes cibles:	Samedi, 20. septembre 2025
-----------------------	----------------------------

Roi du tir P50:	Samedi, 20. septembre 2025
------------------------	----------------------------

Concours des sociétés cantonales:	Samedi, 20. septembre 2025
--	----------------------------

- 16.2. Les séries de prix indiquées dans le Plan de tir correspondent aux valeurs minimales garanties et seront encore augmentées, complétées ou allongées selon le résultat de la collecte de prix et de dons. L'attribution de prix spéciaux à chacune des bonnes cibles est effectuée selon les vœux du donateur ou sur décision du comité de tir. Cette attribution est définitive. De même, les prix spéciaux ne seront ni échangés ni remplacés par des prix en espèces.
- 16.3. Les participants ne recevront qu'un seul prix spécial chacun pour les disciplines fusil F300 et pistolet P50/P25 (exceptions : cibles Dons d'honneur, cibles Junior, Maîtrises, Rois du tir/Vainqueurs de la Fête). Lorsqu'il a droit à recevoir plusieurs prix, le tireur reçoit le prix spécial pour la bonne cible dont la valeur est la plus élevée. En lieu et place du prix spécial, auquel il renonce, le montant du premier prix en espèces ou le montant calculé en fonction de la bonne cible correspondante lui sera versé.
- 16.4. Au cas où des participants sont classés à la première place de plusieurs bonnes cibles, ils peuvent choisir eux-mêmes, de quelle bonne cible ils veulent obtenir le premier prix.
- 16.5. Dans l'ordre de son classement, le participant peut choisir lui-même le prix lors de la distribution des prix. Le comité de tir attribue aux tireurs absents ou non représentés le prix de la valeur la plus élevée.
- 16.6. Les prix non remis peuvent être retirés dans un délai de 30 jours après la distribution des prix auprès de l'organe dont l'adresse figure sur l'invitation à la remise des prix. Après l'expiration de ce délai, les prix seront la propriété des organisateurs de la fête.
- 16.7. Tous les prix en espèces, à l'exception des prix spéciaux, seront versés aux participants sous forme de cartes de primes variables (CPV). Les virements aux sociétés, groupes et équipes seront effectués sur le compte indiqué.

16.8. Pour l'envoi égaré de prix ou de versements en raison de données d'adresse incomplètes, toute responsabilité est déclinée. Les frais ainsi occasionnés seront mis à la charge des gagnants.

16.9. Le palmarès sera publié sur le site: www.schuetzenportal.ch.

16.10. Les recours, qui concernent le palmarès ou le déroulement de la remise et distribution des prix, doivent être adressés par écrit à la commission de Tir du TC SG 25 dans un délai de 20 jours, en précisant les raisons de la plainte. Toute réclamation tardive ne sera plus prise en considération. Un recours éventuel contre la décision d'appel doit être soumis à l'instance qui l'a rendue dans un délai de 20 jours. Ce dernier transmet le recours (avec ses notifications) sans délai aux organes juridictionnels de la FST.

17. Assurance

17.1. L'ensemble des tireurs, des fonctionnaires et des bénévoles de l'organisation de la fête est assuré sur les places de tir et à la centrale de la fête, contre les accidents et la responsabilité civile pour toute la durée de la fête auprès de l'USS et selon ses dispositions. Pour les bénévoles, la couverture d'assurance s'applique également sur le trajet direct vers et depuis le lieu de travail. Les assurés renoncent explicitement à toutes les prétentions non couvertes par l'USS à l'égard des organisateurs de la fête et de leurs organes.

17.2. Les participants qui provoqueraient des accidents et dommages peuvent être tenus responsables tant civilement que pénalement.

18. Dispositions finales

18.1. Les infractions aux règlements RTSp de la FST ou à ce Plan de tir peuvent entraîner l'annulation des résultats, la perte des finances payées, l'expulsion des stands de tir et le renvoi du fautif devant les organes juridictionnels de la FST.

18.2. En cas de nécessité (par exemple lors de changements des conditions-cadres, de cas de force majeure, etc.) le présent Plan de tir peut être modifié et adapté par le comité d'organisation du CO 63e Tir Cantonal de Saint-Gall 2025 en accord avec la FST et le comité de Société Cantonale des Tireurs de Saint-Gall (SCTSG).

18.3. La version actuelle du Plan de tir en langue allemande, approuvée et publiée en ligne, fait foi.

Sponsors des cibles

Hoval AG	www.hoval.com	Meilen
Algewa AG	www.algewa.ch	Walenstadt
Michel	Oskar	Landquart
Grünenfelder	Peter	Wangs
Schena	Renato	Mols
Berger	Emil	Wangs
Good	Anian	Vilters
Grether	Andre	Mels
Hälg	Petra	Sargans
Heidegger	Hanspeter	Walenstadt
Imkerei Bügel	www.honig-shop.ch	Tscherlach
Janser	Bettina	Unterterzen
Jud	Cornel	Walenstadt
Kalberer	Walter	Wangs
Pfiffner	Thomas	Mels
Schmid	Stefan	Mels
sound & light sargans	www.die-show.ch	Sargans
Stoffel	Patrick	Buchen
Thomann	Andreas	Pfäfers
Vetsch	Martin	Weisstannen
Wildhaber	Alois	Flumserberg

Récapitulation des cibles et des concours F300

Cibles F300		DISTINCTION			
Cat.	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	Fusil standard / Arme libre	F ass 57-03 F ass 90/Mousq. F ass 57-02
Exercice	5 cpc	A10	6.00	—	—
Société	A/D/E 6 cpc / 4 s	A10	17.00	91/89/88	86/84/83 83/ 81/ 80 80/78/77
Art (Groupe)	A/D/E 5 cpc	A100	22.00	440/430/425	420/410/405 405/395/390 385/375/370
Militaire	A/D/E 4 cpc	A100	22.00	352/344/344	336/328/328 324/316/316 308/300/300
Répartition	A/D/E 6 cpc	A10	22.00	55/54/53	52/51/50 50/49/48 48/47/46
Série	A/D/E 6 s	A10	22.00	55/54/53	52/51/50 50/49/48 48/47/46
Pizol	A/D/E 3 cpc / 3 s	A10	22.00	55/54/53	52/51/50 50/49/48 48/47/46
Distinction	A/D/E 6 cpc	A10	14.00	55/54/53	52/51/50 50/49/48 48/47/46
Dons d'honneur	A/D/E 3 cpc	A100	13.00	—	—
Vétéran	A/D/E 5 cpc	A100	22.00	430/425	410/405 395/390 375/370
Junior	A/D/E 5 cpc/ 3 s	A10	14.00	70/69	64/63
Rachats	A/D/E 2 cpc	A100	7.00	—	—
Maîtrise couchée	A/D/E 60 cpc	A10	90.00	550/538/532	530/518/512 525/513/507 505/493/487
Maîtrise 2 positions	A/D/E 60 cpc	A10	90.00	525/513/507	500/488/482 495/483/477 480/468/462
Maîtrise 3 positions	A 60 cpc	A10	90.00	Voir détail sur le plan de tir	
Concours des sociétés			80.00	Voir détail sur le plan de tir	
Concours de groupes	A/D/E		50.00	Voir détail sur le plan de tir	
Vainqueurs de la fête Elite	A/D/E			Voir détail sur le plan de tir	
Vainqueurs de la fête Junior	E			Voir détail sur le plan de tir	
Somme exposée					CHF 500.000,-

Armes	Tous les fusils F300
Cible	A10
Programme de tir	5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité
Position	libre pour tous les fusils
Frais de participation	CHF 6.00 par passe (CHF 3.50 Finance de tir, CHF 1.75 munition et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)
Dispositions particulières	<ol style="list-style-type: none"> 1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé. 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

Société

F300

Catégories de classement	Sport Ordonnance D Ordonnance E																				
Cible	A10																				
Programme de tir	6 coups, coup par coup 4 coups en série																				
Positions	Fusil standard couché bras franc Fusil libre pas couché Fusil d'assaut sur bipieds Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300. Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.																				
Frais de participation	CHF 17.00 (CHF 5.00 produit des passes, CHF 7.00 émoulement de contrôle, 3.50 munition et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)																				
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.																				
Distinctions	<table> <thead> <tr> <th></th> <th>E /S/E0</th> <th>U 19/U21/V</th> <th>U13/U15/U17/SV</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fusil standard et Fusil libre</td> <td>91</td> <td>89</td> <td>88</td> </tr> <tr> <td>F ass 57-03</td> <td>86</td> <td>84</td> <td>83</td> </tr> <tr> <td>F ass 90 et Mousqueton</td> <td>83</td> <td>81</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>F ass 57-02</td> <td>80</td> <td>78</td> <td>77</td> </tr> </tbody> </table>		E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV	Fusil standard et Fusil libre	91	89	88	F ass 57-03	86	84	83	F ass 90 et Mousqueton	83	81	80	F ass 57-02	80	78	77
	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV																		
Fusil standard et Fusil libre	91	89	88																		
F ass 57-03	86	84	83																		
F ass 90 et Mousqueton	83	81	80																		
F ass 57-02	80	78	77																		
Disposition particulière	Si la société participe au concours des sociétés F300, la cible «Société F300» est obligatoire pour tous les participants de la société.																				

Catégories de classement	Sport Ordonnance D Ordonnance E
Cible	A100
Programme de tir	5 coups, coup par coup
Positions	Fusil standard couché bras franc Fusil libre pas couché Fusil d'assaut sur bipieds Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300. Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.
Frais de participation	CHF 22.00 (CHF 19.50 finance de passe, CHF 1.75 munition et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)
Dotation	Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.



**Nous remercions
le sponsor de cible Art.**

Prix spéciaux

	Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
1er prix	CHF 500.00	CHF 500.00	CHF 600.00
2ème prix	CHF 400.00	CHF 400.00	CHF 500.00
3ème prix	CHF 300.00	CHF 300.00	CHF 400.00
4ème prix	CHF 200.00	CHF 200.00	CHF 300.00
5ème prix	CHF 150.00	CHF 150.00	CHF 250.00
6ème prix	CHF 120.00	CHF 120.00	CHF 200.00
7ème prix			CHF 150.00
8ème prix			CHF 120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre	440	430	425
F ass 57-03	420	410	405
F ass 90 et Mousqueton	405	395	390
F ass 57-02	385	375	370

Dispositions particulières

1. La cible «Art F300» est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.
2. Lors du concours de groupes Cat. Sport A, les participants peuvent tirer avec toutes les armes.
3. Lors du concours de groupes Cat. Ordonnance D, les participants peuvent tirer avec toutes les armes d'ordonnance.
4. Lors du concours de groupes Cat. Ordonnance E, les participants peuvent tirer avec les armes d'ordonnance F ass 90 et F ass 57-02.
5. Chaque participant ne peut tirer que dans une catégorie du concours de groupe F300.
6. Les catégories seront automatiquement attribuées selon les catégories décrites ci-dessus après que le dernier participant aura tiré la cible «Art F300».

Catégories de classement

Sport
Ordonnance D
Ordonnance E

Cible

A100

Programme de tir

4 coups, coup par coup

Positions

Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation

CHF 22.00

(CHF 20.00 finance de passe, CHF 1.40 munition et CHF 0.60 taxe d'élimination des déchets)

Dotation

Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux

	Sport		Ordonnance D		Ordonnance E	
1er prix	CHF	500.00	CHF	500.00	CHF	600.00
2ème prix	CHF	300.00	CHF	300.00	CHF	400.00
3ème prix	CHF	200.00	CHF	200.00	CHF	300.00
4ème prix	CHF	150.00	CHF	150.00	CHF	200.00
5ème prix	CHF	120.00	CHF	120.00	CHF	150.00
6ème prix					CHF	120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Classement

Distinctions

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre	352	344	344
F ass 57-03	336	328	328
F ass 90 et Mousqueton	324	316	316
F ass 57-02	308	300	300



mehides
schafft mehwert

**Nous remercions
le sponsor de cible Militaire.**

TREFFSICHER INS ZIEL

mit Schiessscheiben für das
sportliche, berufliche und taktische Schiessen.

kromershooting.ch

Offizielle Ausrüsterin des Schweizer Schiesssportverbandes SSV.



Kromer Print AG
Industrie Gexi
Karl Roth-Strasse 3
5600 Lenzburg
Telefon +41 62 886 33 30
shooting@kromerprint.ch

KROMER
Shooting

www.sius.com

Linktree

SIUS + SWISS PRECISION

ISSF
Exclusive ISSF Result Provider
Worldwide the only system with
ISSF-approval for all disciplines.

Catégories de classement	Sport Ordonnance D Ordonnance E
Cible	A10
Programme de tir	6 coups, coup par coup
Positions	Fusil standard couché bras franc Fusil libre pas couché Fusil d'assaut sur bipieds Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300. Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation **CHF 22.00**
(CHF 19.00 finance de passe, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation
Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés F300.

Répartition immédiate en espèces		Sport		Ordonnance D		Ordonnance E
60	points	CHF	70.00	CHF	80.00	CHF 100.00
59	points	CHF	30.00	CHF	60.00	CHF 75.00
58	points	CHF	22.00	CHF	40.00	CHF 55.00
57	points	CHF	15.00	CHF	30.00	CHF 40.00
56	points	CHF	11.00	CHF	20.00	CHF 30.00
55	points	CHF	8.00	CHF	15.00	CHF 24.00
54	points			CHF	11.00	CHF 18.00
53	points			CHF	8.00	CHF 12.00
52	points					CHF 8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement
En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions		E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre		55	54	53
F ass 57-03		52	51	50
F ass 90 et Mousqueton		50	49	48
F ass 57-02		48	47	46



WEW



Wasser- und Elektrizitätswerk Walenstadt

Bahnhofstrasse 5, 8880 Walenstadt
Tel 081 736 41 41

- Elektrofachgeschäft
- Elektroinstallationen
- Internet, Telefonie, Kabel-TV
- 24h-Pikettservice

Ihr zuverlässiger Elektro-Partner

Homepage www.ew-walenstadt.ch
E-Mail wew@ew-walenstadt.ch

Nous remercions
le sponsor de cible Série.

Catégories de classement

Sport
Ordonnance D
Ordonnance E

Cible

A10

Programme de tir

6 coups en série

Positions

Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation

CHF 22.00

(CHF 19.00 finance de passe, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation

Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés.

Répartition immédiate en espèces

		Sport		Ordonnance D		Ordonnance E	
60	points	CHF	70.00	CHF	90.00	CHF	100.00
59	points	CHF	30.00	CHF	60.00	CHF	75.00
58	points	CHF	22.00	CHF	40.00	CHF	55.00
57	points	CHF	15.00	CHF	30.00	CHF	40.00
56	points	CHF	10.00	CHF	22.00	CHF	30.00
55	points	CHF	8.00	CHF	18.00	CHF	22.00
54	points			CHF	11.00	CHF	18.00
53	points			CHF	8.00	CHF	12.00
52	points					CHF	10.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46

VETSCH-FENSTER



Ihr Fenstermacher

www.vetsch-fenster.ch

9472 Grabs

48



Rii Seez Net



F wie Freundschaft

Jetzt Rii Seez Net an Freunde und Bekannte weiterempfehlen und bis zu 300 Franken Bargeldprämie verdienen: riiseeznet.ch/freundschaftswerbung

Bargeldprämie
von bis zu
300.-
pro Weiterempfehlung



Catégories de classement Sport
Ordonnance D
Ordonnance E

Cible A10

Programme de tir 3 coups, coup par coup
3 coups en série

Positions Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation **CHF 22.00**
(CHF 19.00 finance de passe, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés F300.

Répartition immédiate en espèces	Sport		Ordonnance D		Ordonnance E	
	60 points	CHF 70.00	CHF 90.00	CHF 100.00		
59 points	CHF 30.00	CHF 60.00	CHF 75.00			
58 points	CHF 22.00	CHF 40.00	CHF 55.00			
57 points	CHF 15.00	CHF 30.00	CHF 40.00			
56 points	CHF 10.00	CHF 22.00	CHF 30.00			
55 points	CHF 8.00	CHF 18.00	CHF 22.00			
54 points		CHF 11.00	CHF 18.00			
53 points		CHF 8.00	CHF 12.00			
52 points			CHF 10.00			

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46



Ortsgemeinde Walenstadt

**Nous remercions
le sponsor de cible Distinction.**

Catégories de classement

Sport
Ordonnance D
Ordonnance E

Cible

A10

Programme de tir

6 coups, coup par coup

Positions

Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.
Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation

CHF 14.00

(CHF 11.00 émoluments de contrôle, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Prix supplémentaires

Remise immédiate de prix en nature:

		Sport		Ordonnance D		Ordonnance E	
60	points	CHF	25.00	CHF	25.00	CHF	25.00
59	points	CHF	8.00	CHF	12.00	CHF	15.00
58	points			CHF	8.00	CHF	12.00
57	points					CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Classement

Distinctions

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46

Catégories de classement	Sport Ordonnance D Ordonnance E					
Cible	A100					
Programme de tir	3 coups, coup par coup					
Positions	Fusil standard couché bras franc Fusil libre pas couché Fusil d'assaut sur bipieds Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300. Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.					
Frais de participation	CHF 13.00 (CHF 11.50 émoulement de contrôle, CHF 1.05 munition et CHF 0.45 taxe d'élimination des déchets)					
Dotation	Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100% du produit des émoulements de contrôle, répartis dans les trois catégories.					
Prix spéciaux		Sport		Ordonnance D		Ordonnance E
	1er prix	CHF	500.00	CHF	500.00	CHF 600.00
	2ème prix	CHF	300.00	CHF	300.00	CHF 400.00
	3ème prix	CHF	200.00	CHF	200.00	CHF 300.00
	4ème prix	CHF	150.00	CHF	150.00	CHF 200.00
	5ème prix	CHF	120.00	CHF	120.00	CHF 150.00
	6ème prix					CHF 120.00
	D'autres prix peuvent être attribués.					
Classement	Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.					
Distinctions	aucune					
Dispositions particulières	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les gagnants des prix spéciaux annoncés sont invités à la remise des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement. 2. Les autres prix spéciaux non retirés parviennent à leur destinataire sans frais dans les 4 semaines suivant la remise des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres 3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible. 					

Participants Tous les Vétéran et Senior-vétéran (V/SV) selon la FST, année de naissance 1965 ou plus âgés

Catégories de classement Sport
Ordonnance D
Ordonnance E

Cible A100

Programme de tir 5 coups, coup par coup

Positions Fusil standard couché bras franc
Fusil libre couché bras franc
Fusil d'assaut sur bipieds
Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds
Les Seniors-vétéran peuvent tirer appuyés.

Frais de participation **CHF 22.00**
(CHF 19.50 finance de passe, CHF 1.75 munition et 0.75 taxe d'élimination des déchets)

Dotation Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux	Sport	Ordonnance D	Ordonnance E
1er prix	CHF 400.00	CHF 500.00	CHF 600.00
2ème prix	CHF 200.00	CHF 300.00	CHF 400.00
3ème prix	CHF 150.00	CHF 200.00	CHF 300.00
4ème prix		CHF 150.00	CHF 200.00
5ème prix			CHF 150.00
6ème prix			CHF 120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

Classement En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	V	SV
Fusil standard et Fusil libre	430	425
F ass 57-03	410	405
F ass 90 et Mousqueton	395	390
F ass 57-02	375	370

BEI UNS HAT CHARAKTER TRADITION.

Natürlicher Genuss
Mit Obst aus der Schweiz



Die Kraft der Natur

Participants Tous les Juniors (U13-U21) selon la FST, année de naissance 2005 ou plus jeunes.

Catégories de classement Sport, seulement Fusil standard
Ordonnance E, seulement Fusil d'assaut 90

Cible A10

Programme de tir 5 coups, coup par coup
3 coups en série

Positions Fusil standard couché bras franc
Fusil d'assaut 90 sur bipieds

Allégements de position aucune

Frais de participation **CHF 14.00**
(CHF 10.00 émolument de contrôle, CHF 2.80 munition et CHF 1.20 taxe d'élimination des déchets)

Dotation Les dons attribués à cette cible.

Prix spéciaux

	Sport		Ordonnance D	
1er prix	CHF	400.00	CHF	400.00
2ème prix	CHF	300.00	CHF	300.00
3ème prix	CHF	200.00	CHF	200.00
4ème prix	CHF	150.00	CHF	150.00
5ème prix	CHF	120.00	CHF	120.00
6ème prix			CHF	100.00
7ème prix			CHF	80.00
8ème prix			CHF	70.00

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement En cas d'égalité, appui par les coups profonds, ensuite par le meilleur coup profond à 100 points, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinction spéciale	U 19/U21	U13/U15/U17
	Fusil standard	70
Fusil d'assaut 90	64	63

Disposition particulière Les juniors ayant droit aux distinctions reçoivent la médaille spécifique Junior.

**Nous remercions
le sponsor de cible Junior.**

Catégories de classement	Sport Ordonnance D Ordonnance E						
Cible	A100						
Programme de tir	2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées						
Positions	Fusil standard couché bras franc Fusil libre pas couché Fusil d'assaut sur bipieds Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300. Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.						
Frais de participation	CHF 7.00 (CHF 6.00 finance de passe, CHF 0.70 munition et CHF 0.30 taxe d'élimination des déchets)						
Dotation	Au moins 60% du produit des passes à chaque catégorie.						
Répartition en espèces immédiate pour coups profonds		Sport		Ordonnance D		Ordonnance E	
	100 points	CHF	40.00	CHF	60.00	CHF	70.00
	99 points	CHF	18.00	CHF	30.00	CHF	40.00
	98 points	CHF	10.00	CHF	22.00	CHF	25.00
	97 points	CHF	5.00	CHF	12.00	CHF	15.00
	Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.						
	Le participant reçoit par livret de tir au maximum CHF 300.00 en espèces et CHF 200.00 en nature.						
Prix spéciaux		Sport		Ordonnance D		Ordonnance E	
	1er prix	CHF	600.00	CHF	600.00	CHF	600.00
	2ème prix	CHF	400.00	CHF	400.00	CHF	500.00
	3ème prix	CHF	250.00	CHF	250.00	CHF	400.00
	4ème prix	CHF	200.00	CHF	200.00	CHF	300.00
	5ème prix	CHF	150.00	CHF	150.00	CHF	250.00
	6ème prix	CHF	120.00	CHF	120.00	CHF	200.00
	7ème prix					CHF	150.00
	8ème prix					CHF	120.00
	D'autres prix peuvent être attribués.						
	1er prix en espèces: CHF 70.00			Dernier prix en espèces: CHF 8.00			
Classement	Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.						
Disposition particulière	Toutes les passes doivent être tirées avec le même type de fusil.						

Catégories de classement	Sport Ordonnance D Ordonnance E
Cible	A10
Programme de tir	60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune 60 coups couché
Positions	Fusils standards couchés bras franc Fusils libres bras francs (seulement V et SV) Fusils d'assaut sur bipieds Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds
Allègements de position	aucune

Frais de participation **CHF 90.00**
(CHF 12.00 émolument de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 21.00 munition et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)

Prix spéciaux

par catégorie

1er prix	CHF	200.00
2ème prix	CHF	150.00
3ème prix	CHF	100.00

Classement

En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

Grande maîtrise

Médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs Saint-Gall et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	550	538	532
F ass 57-03	530	518	512
F ass 90 et Mousqueton	525	513	507
F ass 57-02	505	493	487

Petite maîtrise

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	530-549	518-537	512-531
F ass 57-03	510-529	498-517	492-511
F ass 90 et Mousqueton	505-524	493-512	487-506
F ass 57-02	485-504	473-492	467-486

Dispositions particulières

1. En plus d'une maîtrise couchée, on peut tirer une maîtrise à plusieurs positions.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
5. Tous les ayants droit (selon le règlement SCTSG) reçoivent la médaille de maîtrise de la SCTSG. Les participants qui sont déjà en possession de la médaille de la maîtrise de la SCTSG (édition 2009) ne la recevront plus.
6. La médaille de maîtrise de la SCTSG est envoyé par la poste après la fête.
7. Les samedis, aucun rangeur ne sera alloué pour le tir des maîtrises F300.


Bollhalder & Partner Architekten AG

...wir planen fürs Leben...

Gewerbestrasse 10
 8881 Tscherlach
 Tel. 081 733 27 37
info@bollhalder-architekten.ch
www.bollhalder-architekten.ch

Catégories de classement	Sport Ordonnance D Ordonnance E
Cible	A10
Programme de tir	60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune 30 coups couché 30 coups à genou
Positions couché	Fusils standards couchés bras franc Fusils libres bras francs (seulement V et SV) Fusils d'assaut sur bipieds Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds
Position à genou	Tous les fusils à genou
Allègements de position	aucune

Frais de participation **CHF 90.00**
(CHF 12.00 émolument de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 21.00 munition et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)

Prix spéciaux	par catégorie	
1er prix	CHF	200.00
2ème prix	CHF	150.00
3ème prix	CHF	100.00

Classement
En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions
Grande maîtrise:
Médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs Saint-Gall et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	525	513	507
F ass 57-03	500	488	482
F ass 90 et Mousqueton	495	483	477
F ass 57-02	480	468	462

Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	505-524	493-512	487-506
F ass 57-03	480-499	468-487	462-481
F ass 90 et Mousqueton	475-494	463-482	457-476
F ass 57-02	460-479	448-467	442-461

Dispositions particulières

1. Une seule maîtrise à positions multiples peut être tirée. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, il est possible de tirer la maîtrise couchée.
2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
5. Tous les ayants droit (selon le règlement SCTSG) reçoivent la médaille de maîtrise de la SCTSG. Les participants qui sont déjà en possession de la médaille de la maîtrise de la SCTSG (édition 2009) ne la recevront plus.
6. La médaille de maîtrise de la SCTSG est envoyé par la poste après la fête.
7. Les samedis, aucun rangeur ne sera alloué pour le tir des maîtrises F300.



**Textilshop
Druck/Stick
Car-Design
Beschriftung
Werbeartikel
Logo Grafik Karten**



**MASCOT®
WORKWEAR**



Imprenta Bedon GmbH Bürerstrasse 3c 8881 Tschlerlach

Catégorie de classement	Sport		
Cible	A10		
Programme de tir	60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune 20 coups à genou 20 coups couché 20 coups debout		
Allègements de position	aucune		
Frais de participation	CHF 90.00 (CHF 12.00 émolument de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 21.00 munition et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)		
Prix spéciaux	1er prix	CHF	200.00
	2ème prix	CHF	150.00
	3ème prix	CHF	100.00
Classement	En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.		

Distinctions **Grande maîtrise:**
Médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs Saint-Gall et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	505	493	487

Petite maîtrise:
Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	485-504	473-492	467-486

- Dispositions particulières**
1. Une seule maîtrise à positions multiples peut être tirée. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, il est possible de tirer la maîtrise couchée.
 2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
 3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
 4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
 5. Tous les ayants droit (selon le règlement SCTSG) reçoivent la médaille de maîtrise de la SCTSG. Les participants qui sont déjà en possession de la médaille de la maîtrise de la SCTSG (édition 2009) ne la recevront plus.
 6. La médaille de maîtrise de la SCTSG est envoyé par la poste après la fête.
 7. Les samedis, aucun rangeur ne sera alloué pour le tir des maîtrises F300.



Spielmann

**Biltnerstrasse 35
8718 Schänis
CH-Schweiz**

**Büchsenmacherei
Sportwaffen
Laufherstellung**

**Tel. +41 (0)55/515 15 01
spielmann.waffen@bluewin.ch
www.spielmannwaffen.ch**

**Nous remercions
le sponsor de cible Règlement
du Concours des sociétés.**

Sociétés participantes	Toutes les sociétés de tir à F300, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part. Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.
Participants	Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible «Société F300». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.
Contestations	Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés ou de participants sont tranchées, à la demande du Comité de tir, par le Comité de SCTSG avec possibilité de recours aux Organes juridictionnels de la FST.
Catégories	Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat au début de la fête).
Sociétés affiliées à SCTSG	Le Concours des sociétés cantonales se déroule en 4 catégories avec un classement séparé.
Sociétés affiliées à la FST	Le Concours des sociétés intercantionales se déroule avec un classement global.
Programme de tir	Les résultats de la cible «Société F300» comptent.
Finance de société	CHF 80.00 (CHF 80.00 Finance de passe)
Résultats obligatoires minimaux	Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent 50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir . Cependant, le nombre de résultats obligatoires minimaux de la catégorie concernée compte. Les décimales ne sont pas prises en compte.
Résultats obligatoires	1ère catégorie 12 résultats tirés 2ème catégorie 10 résultats tirés 3ème catégorie 8 résultats tirés 4ème catégorie 6 résultats tirés
Résultat de société	Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.
Calcul	Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.
Classement	En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels. Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées

Dotation 60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés F300 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuel de la cible «Société F300» au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés de Saint-Gall

Ayants droit Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix.

Prix de sociétés	1er échelon	CHF	450.00	(Prix en nature et argent)
	2ème échelon	CHF	375.00	(Prix en nature et argent)
	3ème échelon	CHF	300.00	(Prix en nature et argent)

Répartition des prix Les prix en nature de sociétés sont répartis de manière suivante:

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4
1er échelon	40 %	30 %	25 %	20 %
2ème échelon	30 %	35 %	35 %	35 %
3ème échelon	30 %	35 %	40 %	45 %

Distinction des sociétés	Laurier d'or	pour le 1er prix de chaque catégorie
	Laurier d'argent	pour le 2ème prix de chaque catégorie
	Laurier à feuille d'or	premiers 20% de chaque catégorie
	Laurier à feuille d'argent	40% supplémentaires de chaque catégorie
	laurier	les 40% restants de chaque catégorie

64 Prix pour les sociétés affiliées à la FST

Ayants droit Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.

1er prix	CHF	500.00
2ème prix	CHF	400.00
3ème prix	CHF	300.00
Dernier prix	CHF	30.00

Distinction des sociétés aucune

Participation Toutes les sociétés de tir à F300, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes.

5 participants de la même société de tir forment un groupe.

Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe F300.

Catégories Le concours de groupes F300 se compose des catégories «Sport», «Ordonnance D» et «Ordonnance E», des classements séparés sont établis.

Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie «Sport» peuvent tirer avec tous les types de fusil.

Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie «Ordonnance D» ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance.

Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie «Ordonnance E» ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance F ass 90 et F ass 57-02.

Programme de tir Les résultats de la cible «Art F300» sont pris en compte.

Finance de groupe **CHF 50.00**
(CHF 50.00 finance de passe)

Prix de groupes 100% des finances de groupes, à 50% des groupes classés de chaque catégorie.

	Sport		Ordonnance D		Ordonnance E	
1er prix	CHF	500.00	CHF	500.00	CHF	500.00
2ème prix	CHF	400.00	CHF	400.00	CHF	400.00
3ème prix	CHF	300.00	CHF	300.00	CHF	300.00
4ème prix	CHF	200.00	CHF	200.00	CHF	200.00
5ème prix	CHF	150.00	CHF	150.00	CHF	150.00

Dernier prix dans chaque catégorie CHF 20.00

Classement Le total des 5 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Inscription L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants.

Les catégories seront automatiquement attribuées selon les catégories décrites ci-dessus après que le dernier participant ait tiré la cible «Art F300».

Les participants qui vont participer au concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible «Art F300».

Inscriptions tardives Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet «Mutations » pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe «Art F300», voir le point 8.5.

Mutation

La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe «Art F300», la composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne. Voir le point 8.6.

Proclamation des résultats

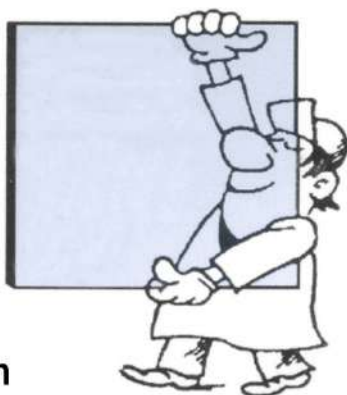
Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés de tir.

Glas Schwitter

Daniel Schwitter
Chriesilöserstr. 54
7310 Bad Ragaz

Tel. 081 302 29 30
Fax 081 302 29 05

www.glas-schwitter.ch
glas-schwitter@bluewin.ch



Catégories de classement

Sport (Catégories d'âge E/S/V/SV/EO)
 Ordonnance D (Catégories d'âge E/S/V/SV/EO)
 Ordonnance E (Catégories d'âge E/S/V/SV/EO)

Droit de participation

Tous les participants selon la catégorie de classement au 63e Tir Cantonal Saint-Gall 2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées avec le même type de fusil. Les Seniors-vétérans (SV) qui tirent en catégorie Sport en position couché appuyé, ne participent pas à cette compétition.

Résultat de qualification

Le total des résultats suivants est pris en compte:

	Sport	Ord. D	Ord. E
Société	100 %	100 %	100 %
Art	10 %	10 %	10 %
Militaire	10 %	10 %	10 %
Répartition	100 %	100 %	100 %
Série	100 %	100 %	100 %
Pizol	100 %	100 %	100 %
Distinction	100 %	100 %	100 %
Maîtrise 3-positions ou	54 %		
Maîtrise 2-positions ou	52 %	54 %	54 %
Maîtrise couchée	50 %	50 %	50 %
Sport: Fusil standard et Arme libre (Elite)	8 participants		
D: F ass 57-03 et Mousqueton (Elite)	8 participants		
E: F ass 90, F ass 57-02 (Elite)	8 participants		

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Inscription

Les participants remplissant les conditions sont automatiquement classés, aucune inscription n'est nécessaire. La procédure d'inscription détaillée est indiquée dans le plan de tir. Les cibles correspondantes doivent être passées, contrôlées et décomptées au plus tard le samedi 5 juillet 2025 à 13h00. Chaque participant est lui-même responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valable (visible sur la carte de tir).

Barrage tir final

Les ayants droit seront publiés sur Internet (www.schuetzenportal.ch) et informés par e-mail le samedi 5 juillet 2025, à partir de 16h00. Tous les ayants droit (y compris les remplaçants) doivent s'inscrire via l'application web au plus tard à 18h00. Les personnes non inscrites avant 18h00 ne seront pas admises au tir. La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur Internet.

Date/lieu/heure	Les barrages de tir final auront lieu le dimanche 6 juillet 2025 à Walenstadt.
	<p>à partir de 08.30 Uhr: Distribution de feuilles de stand et de munitions</p> <p>09.45 Uhr: Final Ordonnance (Junior)</p> <p>11.00 Uhr: Final Ordonnance E (Elite)</p> <p>13.30 Uhr: Final Ordonnance D (Elite)</p> <p>14.45 Uhr: Final Sport (Elite)</p>
Finance de passe	Il n'y a pas de finance de passe pour les finalistes
Munitions	Remise avec la feuille de stand avant le tir de barrage. Les munitions non tirées doivent être restituées après le tir.
Cible	A100
Positions	Fusil standard couché bras franc Fusil d'assaut sur bipieds Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds
Allègements de position	aucune
Programme de tir	<p>Le programme de la finale correspond à celui de la finale ISSF couché G50 jusqu'en 2016:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 minutes avant le départ: heure d'inscription • 2 minutes pour la prise de position • 5 minutes de tirs d'essai en nombre illimité • Présentation des finalistes • 1 minute de préparation (exercice de visée et de positionnement uniquement) • 1ère série - 5 coups en 150 secondes • 2ème série - 5 coups en 150 secondes • Après les deux séries, passage aux tirs individuels • Après 2 tirs individuels supplémentaires (en 30 secondes chacun), le 8ème rang est éliminé (après total 12 coups) • Après total 14 coups, rang 7 • Après total 16 coups rang 6 • Après total 18 coups rang 5 • Après total 20 coups, rang 4 • Après total 22 coups, la médaille de bronze est attribuée • Après total 24 coups, les médailles d'or et d'argent sont attribuées • En cas d'égalité de points entre les finalistes éliminés (derniers classés), le classement est déterminé par un ou plusieurs tirs de barrage (shoot-off). <p>D'autres détails seront communiqués oralement aux finalistes lors du briefing (à l'heure d'inscription).</p>

Classement En cas d'égalité de points, un tir supplémentaire des participants concernés décide de l'issue de l'épreuve pour déterminer l'élimination.

Dons Elite par catégorie

1er rang	Don d'une valeur de CHF 300.00 et médaille
2ème rang	Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille
3ème rang	Gabe im Wert von CHF 100.00 und Medaille
à partir du 4ème rang	en prix souvenir

Proclamation

La proclamation des vainqueurs de la fête et la remise des prix ont lieu après la fin de toutes les compétitions sur la place de tir de Walenstadt (env. 12h00 ou env. 16h30).

Dispositions particulières

Tous les participants ne peuvent prendre part à un concours de vainqueurs de la fête que sur une seule distance et dans une seule catégorie.

REMI

STRASSEN- & TIEFBAU AG

Strassenbau Tiefbau Belagsarbeiten Pflästerungen Umgebungen
Vilterserstrasse 20, 7323 Wangs www.remi-ag.ch

Catégories de classement

Ordonnance, (Catégories d'âge U13- U21) seulement Fusil d'assaut 90

Droit de participation

Tous les participants juniors selon la catégorie de classement au 63e Tir Cantonal Saint-Gall 2025 ont le droit de participer au concours de vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants ayant effectué toutes les passes exigées avec des fusils d'assaut 90.

Résultat de qualification

Le total des résultats suivants est pris en compte:

	Ordonnance
Société	100 %
Junior	100 %
Pizol	100 %
Distinction	100 %

Les 8 participants ayant obtenu les meilleurs résultats de la qualification sont admis et invités à la finale:

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Inscription

Les participants remplissant les conditions sont automatiquement classés, aucune inscription n'est nécessaire. La procédure d'inscription détaillée est indiquée dans le plan de tir. Les cibles correspondantes doivent être passées, contrôlées et décomptées au plus tard le samedi 5 juillet 2025 à 13h00. Chaque participant est lui-même responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valable (visible sur la carte de tir).

Barrage tir final

Les ayants droit seront publiés sur Internet (www.schuetzenportal.ch) et informés par e-mail le samedi 5 juillet 2025, à partir de 16h00. Tous les ayants droit (y compris les remplaçants) doivent s'inscrire via l'application web au plus tard à 18h00. Les personnes non inscrites avant 18h00 ne seront pas admises au tir. La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur Internet.

Date/lieu/heure

Les barrage tir final auront lieu le dimanche 6 juillet 2025 à Walenstadt.

à partir de 08.30 Uhr:	Distribution de feuilles de stand et de munitions
09.45 Uhr:	Final Ordonnance (Junior)
11.00 Uhr:	Final Ordonnance E (Elite)
13.30 Uhr:	Final Ordonnance D (Elite)
14.45 Uhr:	Final Sport (Elite)

Finance de passe

Il n'y a pas de finance de passe pour les finalistes

Munition

Munitions

Cible

A100

Positions	Standardgewehre liegend frei Sturmgewehre 90 ab Zweibeinstütze								
Allègements de position	aucune								
Programme de tir	<p>Le programme de la finale correspond à celui de la finale ISSF couché G50 jusqu'en 2016:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 minutes avant le départ: heure d'inscription • 2 minutes pour la prise de position • 5 minutes de tirs d'essai en nombre illimité • Présentation des finalistes • 1 minute de préparation (exercice de visée et de positionnement uniquement) • 1ère série - 5 coups en 150 secondes • 2ème série - 5 coups en 150 secondes • Après les deux séries, passage aux tirs individuels • Après 2 tirs individuels supplémentaires (en 30 secondes chacun), le 8ème rang est éliminé (après total 12 coups) • Après total 14 coups, rang 7 • Après total 16 coups rang 6 • Après total 18 coups rang 5 • Après total 20 coups, rang 4 • Après total 22 coups, la médaille de bronze est attribuée • Après total 24 coups, les médailles d'or et d'argent sont attribuées • En cas d'égalité de points entre les finalistes éliminés (derniers classés), le classement est déterminé par un ou plusieurs tirs de barrage (shoot-off). <p>D'autres détails seront communiqués oralement aux finalistes lors du briefing (à l'heure d'inscription).</p>								
Classement	En cas d'égalité de points, un tir supplémentaire des participants concernés décide de l'issue de l'épreuve pour déterminer l'élimination.								
Dons Junior par catégorie	<table border="0"> <tr> <td style="padding-right: 20px;">1er rang</td> <td>Don d'une valeur de CHF 300.00 et médaille</td> </tr> <tr> <td>2ème rang</td> <td>Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille</td> </tr> <tr> <td>3ème rang</td> <td>Don d'une valeur de CHF 100.00 et médaille</td> </tr> <tr> <td>à partir du 4ème rang</td> <td>en prix souvenir</td> </tr> </table>	1er rang	Don d'une valeur de CHF 300.00 et médaille	2ème rang	Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille	3ème rang	Don d'une valeur de CHF 100.00 et médaille	à partir du 4ème rang	en prix souvenir
1er rang	Don d'une valeur de CHF 300.00 et médaille								
2ème rang	Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille								
3ème rang	Don d'une valeur de CHF 100.00 et médaille								
à partir du 4ème rang	en prix souvenir								
Proclamation	La proclamation des vainqueurs de la fête et la remise des prix ont lieu après la fin de toutes les compétitions sur la place de tir de Walenstadt (ca. 12.00 Uhr).								
Dispositions particulières	Tous les participants ne peuvent prendre part à un concours des vainqueurs de la fête que sur une seule distance et dans une seule catégorie.								



Wanderpreise und Geschenke für jeden Anlass



Uhren



Medaillenhalter



Schlüsselbretter



Garderoben



Gewürzmühlen



www.saentisholz.ch

info@saentisholz.ch

Récapitulatif des cibles et des concours P50

Cibles P50	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	DISTINCTION		
				PL	PPA	P0
Exercice	5 cpc	Toutes à 10 points	4.00	—	—	—
Société	10 cpc	P10	16.00	90/88/87	84/82/81	81/79/78
Art	5 cpc	P100	20.00	435/425/420	415/405/400	400/390/385
Militaire (Groupe)	4 cpc	P10	20.00	—	68/66/65	66/64/50
Répartition	6 cpc	P10	20.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48
Série	2 x 3 s	P10	20.00	—	51/50/49	49/48/47
Pizol	5 cpc / 3 s	P10	20.00	—	68/66/65	66/64/63
Distinction	3 cpc / 3 s	P10	13.00	—	50/49/48	48/47/46
Dons d'honneur	3 cpc	P100	12.00	—	—	—
Vétéran	5 cpc	P100	20.00	425/420	405/400	390/385
Rachats	2 cpc	P100	6.50	—	—	—
Maîtrise B	60 selon les RTSp FST	P10	75.00	Voir détail sur le plan de tir		
Concours des sociétés			80.00	Voir détail sur le plan de tir		
Concours de groupes			50.00	Voir détail sur le plan de tir		
Vainqueurs de la fête Elite				Voir détail sur le plan de tir		
Somme exposée				CHF 50.000,-		

Armes	Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
Cible	Cible à 10 points
Programme de tir	5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité
Frais de participation	CHF 4.00 par passe (sans munitions) (CHF 3.25 Finance de tir et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)
Dispositions particulières	<ol style="list-style-type: none"> 1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé. 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

Société

P50

Catégorie de classement	Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
Cible	P10
Programme de tir	10 coups, coup par coup
Frais de participation	CHF 16.00 (sans munitions) (CHF 6.50 finance de passe, CHF 7.00 émoluments de contrôle, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet P50 (PL)	90	88	87
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	84	82	81
Pistolet d'ordonnance (PO)	81	79	78

Disposition particulière Si la société participe au concours des sociétés P50, la cible «Société P50» est obligatoire pour tous les participants de la société.



alschützenfest
2025

**Nous remercions
le sponsor de cible Société.**

Catégorie de classement Pistolet P50 (RF, OP)

Cible P10

Programme de tir 4 coups, coup par coup
4 coups en série

Frais de participation **CHF 20.00** (sans munitions)
(CHF 18.00 finance de passe, CHF 0.80 Contribution de sport et de formation et CHF 1.20 taxe d'élimination des déchets)

Dotation Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate espèces	80 points	CHF	100.00
	79 points	CHF	80.00
	78 points	CHF	60.00
	77 points	CHF	45.00
	76 points	CHF	35.00
	75 points	CHF	27.00
	74 points	CHF	22.00
	73 points	CHF	18.00
	72 points	CHF	14.00
	71 points	CHF	10.00
	70 points	CHF	8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions		E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)		68	66	65
Pistolet d'ordonnance (PO)		66	64	50

Disposition particulière La cible «Militaire P50» est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.

GENERAL DYNAMICS
European Land Systems–Mowag

**Nous remercions le sponsor de
cible Militaire (Groupe)**

Catégorie de classement	Pistolets P50 (PL, PPA, PO)		
Cible	P100		
Programme de tir	5 coups, coup par coup		
Frais de participation	CHF 20.00 (sans munitions) (CHF 18.75 finance de passe, CHF 0.50 Contribution de sport et de formation et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)		
Dotation	Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.		
Prix spéciaux	1er prix	CHF	400.00
	2ème prix	CHF	300.00
	3ème prix	CHF	200.00
	4ème prix	CHF	120.00
	5ème prix	CHF	80.00
	D'autres prix peuvent être attribués.		
	1er prix en espèces:	CHF 70.00	Dernier prix en espèces: CHF 8.00
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.		

Distinctions

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet P50 (PL)	435	425	420
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	415	405	400
Pistolet d'ordonnance (PO)	400	390	385

Nous remercions le sponsor de cible Art.



Bad Ragaz
Bahnhofstrasse 3
Tel: 081 302 13 71

Pfäfers
Hintergasse 5
Tel: 081 302 17 52

Fax: 081 330 14 26

IMMER EIN TREFFER INS SCHWARZE

mit Werkstatteinrichtungen
aus dem Thurgau!



Catégorie de classement	Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
Cible	P10
Programme de tir	6 coups, coup par coup
Frais de participation	CHF 20.00 (sans munitions) (CHF 18.50 finance de passe, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Dotation Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate espèces	60 points	CHF	80.00
	59 points	CHF	60.00
	58 points	CHF	40.00
	57 points	CHF	26.00
	56 points	CHF	20.00
	55 points	CHF	15.00
	54 points	CHF	12.00
	53 points	CHF	8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions		E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
	Pistolet P50 (PL)	55	54	53
	Pistolet à perc. annulaire (PPA)	52	51	50
	Pistolet d'ordonnance (PO)	50	49	48

THURMETALL

**Nous remercions
le sponsor de cible Répartition.**



Linie Basis
mit Irlingskom Stgw 90
exkl. Irisblende, Farbfilter und Zweibeinstütze



Linie Standard Trommel
exkl. Visierteile und Zweibeinstütze





Linie Standard Diopter
exkl. Visierteile und Zweibeinstütze



Linie Premium
exkl. Visierteile und Zweibeinstütze

Webseite



Grünig + Elmiger AG | Industriestrasse 22 | 6102 Malters | 041 499 90 40 | info@gruenel.ch | www.gruenel.ch  



**MALEREI
HOBI**

Malerei Hobi AG
Rolf und Sandro Hobi
Ringstrasse 9
9477 Trübbach
T +41 81 783 25 25
info@malerei-hobi.ch
www.malerei-hobi.ch

Catégorie de classement	Pistolets P50 (PPA, PO)			
Cible	P10			
Programme de tir	2x3 coups en série			
Frais de participation	CHF 20.00 (sans munitions) (CHF 18.50 finance de passe, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)			
Dotation	Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.			
Répartition immédiate espèces	60 points	CHF	80.00	
	59 points	CHF	60.00	
	58 points	CHF	50.00	
	57 points	CHF	40.00	
	56 points	CHF	26.00	
	55 points	CHF	20.00	
	54 points	CHF	15.00	
	53 points	CHF	8.00	
	Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.			
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.			
Distinctions		E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
	Pistolet à perc. annulaire (PPA)	51	50	49
	Pistolet d'ordonnance (PO)	49	48	47



Schweizer Steinwolle

flumroc.ch



FUTURO



LEU & HELFENSTEIN

Schiessanlagen | Indoor | Outdoor



Kugelfangsysteme, Blendensysteme
Scheibenlifte- und Transportanlagen
Schallschutzsysteme, Bodenbeläge
Dachkonstruktionen, Spezial-
Anfertigungen, Zubehör

*Wir treffen seit bald
60 Jahren mit Schweizer
Innovation ins
Ziel:
Die Produktion passt
sich laufend den Be-
dürfnissen und aktu-
ellen Anforderungen
an.*

Leu & Helfenstein AG | 6212 St. Erhard | +41 41 921 40 10
info@leu-helfenstein.ch | www.leu-helfenstein.ch

Catégorie de classement Pistolets P50 (PPA, PO)
Cible P10
Programme de tir 5 coups, coup par coup
 3 coups en série
Frais de participation **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 18.00 finance de passe, CHF 0.80 Contribution de sport et de formation et CHF 1.20 taxe d'élimination des déchets)

Dotation Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate en prix en nature	80 points	CHF	100.00
	79 points	CHF	75.00
	78 points	CHF	60.00
	77 points	CHF	40.00
	76 points	CHF	35.00
	75 points	CHF	30.00
	74 points	CHF	25.00
	73 points	CHF	20.00
	72 points	CHF	15.00
	71 points	CHF	10.00
	70 points	CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	68	66	65
Pistolet d'ordonnance (PO)	66	64	63

Catégorie de classement	Pistolets P50 (PPA, PO)
Cible	P10
Programme de tir	3 coups, coup par coup 3 coups en série
Frais de participation	CHF 13.00 (sans munitions) (CHF 12.50 émoluments de contrôle, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)
Prix suppléme	Remise immédiate de prix en nature: 60 points CHF 25.00 59 points CHF 18.00 58 points CHF 12.00 57 points CHF 8.00 Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	50	49	48
Pistolet d'ordonnance (PO)	48	47	46

84

**Lastwagentransporte
Kranarbeiten**

**Holztransporte
Kabelrückbau**

H. MEIER

8885 Mols

Mobil: **079 / 681 57 77**

Web: **meiermols.ch**

kabelrückbau.ch

**Nous remercions
le sponsor de cible Distinction.**

Catégorie de classement	Pistolets P50 (PL, PPA, PO)	
Cible	P100	
Programme de tir	3 coups, coup par coup	
Frais de participation	CHF 12.00 (sans munitions) (CHF 11.25 émoluments de contrôle, CHF 0.30 Contribution de sport et de formation et CHF 0.45 taxe d'élimination des déchets)	
Dotation	Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100 % du produit des émoluments de contrôle.	
Prix spéciaux	1er prix	CHF 400.00
	2ème prix	CHF 300.00
	3ème prix	CHF 200.00
	4ème prix	CHF 150.00
	5ème prix	CHF 120.00
	D'autres prix peuvent être attribués	
Classement	Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.	
Distinctions	aucune	
Dispositions particulières	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les gagnants des prix spéciaux annoncés sont invités à la remise des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement. 2. Les autres prix spéciaux non retirés parviennent à leur destinataire sans frais dans les 4 semaines suivant la remise des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres. 3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible. 	

Nous remercions le sponsor de cible Dons d'honneur.



Spielmann

▶ **Sportlauf
der Beste**

**Mantelrohr
freischwingend
und stabil**

▶ **Mündungsbremse
hilfreich**

▶ **Die ideale
Kombination für
erfolgreiches
Schiessen**



Nur erhältlich bei:

Spielmann Waffen
8718 Schänis
055/ 615 15 01
spielmann.waffen@bluewin.ch



Participants	Tous les Vétéran et Senior-vétéran (V/SV) selon la FST, année de naissance 1965 ou plus âgés
Catégorie de classement	Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
Cible	P100
Programme de tir	5 coups, coup par coup
Frais de participation	CHF 20.00 (sans munitions) (CHF 18.75 finance de passe, CHF 0.50 Contribution de sport et de formation et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)
Dotation	Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.
Prix spéciaux	1er prix CHF 400.00 2ème prix CHF 200.00 3ème prix CHF 150.00 D'autres prix peuvent être attribués. 1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	V	SV
Pistolet P50 (PL)	425	420
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	405	400
Pistolet d'ordonnance (PO)	390	385



MASCHINENCENTER R

Pizolstrasse 2 › 8887 Mels › Telefon 081 723 30 20

Catégorie de classement	Pistolets P50 (PL, PPA, PO)
Cible	P100
Programme de tir	2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées
Frais de participation	CHF 6.50 (sans munitions) (CHF 6.00 Finance de passe et CHF 0.20 Contribution de sport et de formation et CHF 0.30 taxe d'élimination des déchets)
Dotation	Au moins 60% du produit des passes à chaque catégorie.

Répartition en espèces immédiate pour coups profonds		Pistolet PL		Pistolet PPA		Pistolet PO	
100 points	CHF	30.00	CHF	45.00	CHF	60.00	
99 points	CHF	20.00	CHF	25.00	CHF	30.00	
98 points	CHF	12.00	CHF	15.00	CHF	20.00	
97 points	CHF	8.00	CHF	10.00	CHF	12.00	

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le participant reçoit par livret de tir au maximum CHF 300.00 en espèces et CHF200.00 en nature.

Prix spéciaux:		Pistolet PL		Pistolet PPA		Pistolet PO	
1er prix	CHF	400.00	CHF	400.00	CHF	400.00	
2ème prix	CHF	200.00	CHF	300.00	CHF	200.00	
3ème prix	CHF	120.00	CHF	250.00	CHF	120.00	

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

Classement
Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Disposition particulière
Toutes les passes doivent être tirées avec le même type de pistolet.

Catégorie de classement	Pistolets P50 (PPA, PO)																										
Cible	P10																										
Programme de tir	<p>Programme de précision 30 coups en 6 séries de 5 coups chacune à 5 minutes par série, dès le commandement</p> <p>Programme de vitesse 30 coups en 6 séries de 5 coups chacune en 30 secondes par série, dès le commandement</p>																										
Frais de participation	<p>CHF 75.00 (sans munitions) (CHF 12.00 émoulement de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 6.00 contribution de sport et de formation et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)</p>																										
Prix spéciaux	1er prix	CHF	200.00																								
	2ème prix	CHF	150.00																								
	3ème prix	CHF	100.00																								
Classement	En cas d'égalité, appui par les passes à 10 coups à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.																										
Distinctions	<p>Grande maîtrise Médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs Saint-Gall et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.</p> <table border="1" data-bbox="341 885 1046 997"> <thead> <tr> <th></th> <th>E /S/E0</th> <th>U 19/U21/V</th> <th>U13/U15/U17/SV</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pistolet à perc. annulaire (PPA)</td> <td>535</td> <td>523</td> <td>517</td> </tr> <tr> <td>Pistolet d'ordonnance (PO)</td> <td>515</td> <td>503</td> <td>497</td> </tr> </tbody> </table> <p>Petite maîtrise Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00</p> <table border="1" data-bbox="341 1093 1046 1204"> <thead> <tr> <th></th> <th>E /S/E0</th> <th>U 19/U21/V</th> <th>U13/U15/U17/SV</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pistolet à perc. annulaire (PPA)</td> <td>515-534</td> <td>503-522</td> <td>497-516</td> </tr> <tr> <td>Pistolet d'ordonnance (PO)</td> <td>495-514</td> <td>483-502</td> <td>477-496</td> </tr> </tbody> </table>				E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV	Pistolet à perc. annulaire (PPA)	535	523	517	Pistolet d'ordonnance (PO)	515	503	497		E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV	Pistolet à perc. annulaire (PPA)	515-534	503-522	497-516	Pistolet d'ordonnance (PO)	495-514	483-502	477-496
	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV																								
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	535	523	517																								
Pistolet d'ordonnance (PO)	515	503	497																								
	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV																								
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	515-534	503-522	497-516																								
Pistolet d'ordonnance (PO)	495-514	483-502	477-496																								
Dispositions particulière	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les participants n'ont le droit de tirer qu'une maîtrise au pistolet P50/P25. 2. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de pistolet. 3. Tous les ayants droit (selon le règlement SCTSG) reçoivent la médaille de maîtrise de la SCTSG. Les participants qui sont déjà en possession de la médaille de la maîtrise de la SCTSG (édition 2009) ne la recevront plus. 4. La médaille de maîtrise de la SCTSG est envoyé par la poste après la fête. 																										

Sociétés participantes Toutes les sociétés de tir à P50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part.

Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.

Participants Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible «Société P50». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.

Contestations Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés ou de participants sont tranchées, à la demande du Comité de tir, par le Comité de SCTSG avec possibilité de recours aux Organes juridictionnels de la FST.

Catégories Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat au début de la fête).

Classement Le Concours des sociétés se déroule avec un classement global.

Programme de tir Les résultats de la cible «Société P50» comptent.

Finance de société **CHF 80.00**

(CHF 80.00 Finance de passe)

Résultats obligatoires minimaux Les résultats obligatoires comprennent 50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant 5 résultats tirés comptent. Les décimales ne sont pas prises en compte.

Résultat de société Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

90

Calculation Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.

Classement En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.

Dotation 60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés P50 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuel de la cible «Société P50» au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.

1er prix	CHF	300.00
2ème prix	CHF	200.00
3ème prix	CHF	150.00
dernier prix	CHF	30.00
aucune		

Distinction des sociétés

Participation

Toutes les sociétés de tir à P50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes.

4 participants de la même société de tir forment un groupe.

Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe P50 et qu'avec un seul groupe P25.

Catégories

Le concours de groupes P50 ne se tire qu'en une seule catégorie. Les participants peuvent tirer avec les armes admises à la cible «Militaire P50».

Programme de tir

Les résultats de la cible «Militaire P50» sont pris en compte:

Finance de groupe**CHF 50.00**

(CHF 50.00 finance de passe)

Dotation

100% des finances de groupes, à 50% des groupes classés.

Prix de groupes

1er prix	CHF	400.00
2ème prix	CHF	300.00
3ème prix	CHF	200.00
Dernier prix	CHF	20.00

Classement

Le total des 4 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Inscription

L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants.

Pour participer au concours de groupes, les tireurs doivent avoir commandé au préalable la cible «Militaire P50».

Inscriptions tardives

Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet «Mutations» pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe «Militaire P50», voir le point 8.5.

Mutation

La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe «Militaire P50», la composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne. Voir le point 8.6.

Proclamation des résultats

Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés de tir.



**GRISCHA
STOREN**

8887 Mels | grischa-storen.ch

ZOGG

TRANSPORTE | KRANARBEITEN

Catégorie de classement Pistolets P50 (PL, PPA, PO)

Droit de participation Tous les participants du 63e Tir Cantonal Saint-Gall 2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées.

Calcul **Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:**

	PPA et PO	PL
Société	100 %	98.0 %
Art	10 %	9.8 %
Militaire	100 %	100 %
Répartition	100 %	98.0 %
Série	100 %	100 %
Pizol	100 %	100 %
Distinction	100 %	100 %
Maîtrise B	50 %	50 %

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Classement En cas d'égalité, appui par les passes à 10 coups à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Prix

1er rang	Don d'une valeur de CHF 350.00
2ème rang	Don d'une valeur de CHF 250.00
3ème rang	Don d'une valeur de CHF 150.00

Proclamation La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du Samedi 20 septembre 2025.



3D KÜCHEN

9470 Buchs

Küchen
und
mehr...



www.3dkuechen.ch

OPTI *mal*

Malerarbeiten + Lackierungen

Optimal AG
eidg. dipl. Malermeister
9472 Grabs

Telefon 081 740 65 15
optimalag@optimalag.ch
www.optimalag.ch

Récapitulation des cibles et des concours P25

Cibles P25	DISTINCTION			
	Nombre de coups, genre de feu	Zone des points	Frais de participation	PPA PPC PO
Exercice	5 s	Toutes à 10 points	4.00	—
Société	5 s / 5 s / 5 s	ISSF	16.00	135/132/129 135/132/129 129/126/123
Standard (Groupe)	5 s / 5 s	PP 10	20.00	85/83/81 85/83/81 80/78/76
Duel	5 s / 5 s	ISSF	20.00	84/82/80 84/82/80 77/75/73
Série	5 s / 5 s	ISSF	13.00	91/89/87 91/89/87 86/84/82
Prizol	5 s / 5 s	ISSF	20.00	91/89/87 91/89/87 86/84/82
Vétéran	5 s / 5 s	PP 10	20.00	83/81 83/81 78/76
Junior	5 s / 5 s	ISSF	13.00	—
Maîtrise C	60 selon les RTSp FST		75.00	Voir détail sur le plan de tir
Concours des sociétés			80.00	Voir détail sur le plan de tir
Concours de groupes			50.00	Voir détail sur le plan de tir
Vainqueurs de la fête Elite				Voir détail sur le plan de tir
Somme exposée				CHF 35.000,-

INDOOR SWISS SHOOTING AG

ALLES FÜRS SCHIESSEN:

Riesiges Sortiment an Munition zu attraktiven Preisen! | Schiessbekleidung |
Gewehre, Pistolen, Anbauteile | Reinigung und Pflege | Zubehör für
Ordonnanzgewehre | AufLAGeschossen | Schiessstand-Zubehör | usw.

Weil jeder Zehntel entscheidet



SCATT

SHOOTING TRAINERS

Jetzt Munition einschliessen für:

- Kleinkaliber-Gewehr • Luftgewehr
- Kleinkaliber-Pistole • Luftpistole

Service- und Reparaturarbeiten für
alle Waffen und Sportgeräte

Trainingsgerät
MX-W2 Wi-Fi



Schiessjacken:
von günstig bis Top!

54.30 ONE



ANSCHÜTZ

FR22



SP Hi-Tech



Bischofszellerstrasse 72a
9200 Gossau SG
T +41 71 380 00 10
shop@indoorswiss.ch
www.indoorswiss.ch

Unsere Öffnungszeiten:

Montag	10:00-12:00	13:30-19:00
Di. - Fr.	10:00-12:00	13:30-18:00
Samstag	09:00-16:00	

Kompetenz Schiesssport
Online und im Shop
Gossau SG



Online-Shop:
www.indoorswiss.ch



Armes	Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)
Cible	Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10) Cible précision 25m pistolet (PP10 / 50cm)
Programme de tir	Par passe, au max. une série de coups d'essai à 5 coups
Frais de participation	CHF 4.00 par passe (sans munitions) (CHF 3.25 Finance de tir et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)
Disposition particulière	Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

**Nous remercions
le sponsor de cible Exercice.**



NICHT MIT UNS.

Als gemeinnützige Gesellschaft leistet PROTELL seit viele Jahrzehnten im Interesse aller Bürgerinnen und Bürger Widerstand gegen neue, unbegründete Verschärfungen des Waffenrechts, die auf Dauer unsere liberalen und traditionellen Werte zersetzen. Proaktiv und glasklar in der Sache vertritt unser Anwaltsnetzwerk Mitglieder, denen die Behörden einen «Knoten» in den Lauf machen wollten.

Informieren Sie sich jetzt unter www.protell.ch.



Geeint sind wir stark.



**Nous remercions
le sponsor de cible Société.**

Catégorie de classement

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible

Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

Programme de tir

1 série de 5 coups en 50 secondes sans indication du temps
 1 série de 5 coups en 40 secondes sans indication du temps
 1 série de 5 coups en 30 secondes sans indication du temps

Frais de participation**CHF 16.00** (sans munitions)

(CHF 5.25 finance de passe, CHF 7.00 émoluments de contrôle, CHF 1.50 Contribution de sport et de formation et CHF 2.25 taxe d'élimination des déchets)

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	135	132	129
Pistolet à perc. centrale (PPC)	135	132	129
Pistolet d'ordonnance (PO)	129	126	123

Disposition particulière

Si la société participe au concours des sociétés P25, la cible «Société P25» est obligatoire pour tous les participants de la société.

Schutz-/ und Sicherheitsdienst Ihr Partner für Sicherheit

+41 79 888 14 49

m-guard.ch



M-Guard

Lastwagentransporte
Kranarbeiten

Holztransporte
Kabelrückbau

H. MEIER

8885 Mols

Mobil: **079 / 681 57 77**

Web: **meiermols.ch**

kabelrückbau.ch

Catégorie de classement	Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)		
Cible	Cible précision 25m pistolet (PP10 / 50cm)		
Programme de tir	2 séries de 5 coups en 150 secondes dès le commandement (L'observation avec lunettes d'approche est autorisée)		
Frais de participation	CHF 20.00 (sans munitions) (CHF 17.50 finance de passe, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)		
Dotation	Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.		
Prix spéciaux	1er prix	CHF	300.00
	2ème prix	CHF	200.00
	3ème prix	CHF	150.00
	4ème prix	CHF	120.00
	D'autres prix peuvent être attribués. 1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00		
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.		
Distinctions		E /S/E0	U 19/U21/V
		U13/U15/U17/SV	
	Pistolet à perc. annulaire (PPA)	85	83
	Pistolet à perc. centrale (PPC)	85	83
	Pistolet d'ordonnance (PO)	80	78
Disposition particulière	La cible «Standard P25» est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.		

VISIONS
Internet + Webmarketing

**Nous remercions
le sponsor de cible Standard
(Groupe).**



bubits-arms®



Die neuen, etwas anderen Schweizer Pistolenmodelle
kompakt - modern – innovativ – zuverlässig - langlebig

Weltpremiere Jan 2025

Modell Version 1

- subkompakte Abmessungen
- 88mm Lauf (3,5 Zoll)
- Kaliber 9x19
- Magazinekapazität 12 (18+2)
- links / rechts bedienbar
- Griffsicherung (Patent)
- Ladezustandsanzeiger
- 3 Visiersysteme (FAT)
- Entspannsystem (Patent)
- Inside-Waistband-Holster (Patent)
- verschiedene Farben Griffstück und Schlitten



Weltpremiere Jan 2025

Modell Version 2

- Behördenmodell
- 103mm Lauf (4 Zoll)
- Kaliber 9x19
- Magazinekapazität 18 (+2)
- Griffsicherung (Patent)
- links / rechts bedienbar
- Ladezustandsanzeiger
- 3 Visiersysteme (FAT)
- Entspannsystem (Patent)
- verschiedene Farben Griffstück und Schlitten



Als Bubic erhältlich -> CH

Modell Version 3

- subkompakte Abmessungen
- 88mm Lauf (3,5 Zoll)
- 3 Kaliber (9x18/9x19/9x21)
- links / rechts bedienbar
- Magazinekapazität 12 (18+2)
- Ladezustandsanzeiger
- Griffsicherung (Patent)
- Optikträger speziell
- Inside-Waistband-Holster (Patent)
- verschiedene Farben Griffstück



Einführung Juli 2025

Modell Version 4

- subkompakte Abmessungen
- links / rechts bedienbar
- Kaliber .22lr, kostengünstig
- Magazinekapazität 20 und grösser
- Holster (Patent)



Zubehör für alle Modelle V1 bis V4

- Security-Stick / Armbrace (Patent) ab Jan 2025
- Adapter für andere Produkte
- Speed-Loader, - Front-Stick
- Magazinboden mit Picatinny-Schiene
- Schalldämpferversionen

Catégorie de classement

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible

Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

- Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour se préparer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°

Frais de participation**CHF 20.00** (sans munitions)

(CHF 17.50 finance de passe, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Dotation

Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.

Prix spéciaux

1er prix	CHF	300.00
2ème prix	CHF	200.00
3ème prix	CHF	150.00
4ème prix	CHF	120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

Classement

En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	84	82	80
Pistolet à perc. centrale (PPC)	84	82	80
Pistolet d'ordonnance (PO)	77	75	73

Disposition particulière

Il est interdit de tirer plus d'un coup sur la cible libérée pendant trois secondes.

**Nous remercions
le sponsor de cible Duel.**

Catégorie de classement	Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)
Cible	Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)
Programme de tir	2 séries de 5 coups comme suit: <ul style="list-style-type: none"> • Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour se préparer. • Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée. • Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes. • Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.
Frais de participation	CHF 13.00 (sans munitions) (CHF 10.50 émolument de contrôle et CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)
Prix supplémentaires	Remise immédiate de prix en nature:
Prix spéciaux	100 points CHF 25.00 99 points CHF 12.00
Classement	Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus. En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	91	89	87
Pistolet à perc. centrale (PPC)	91	89	87
Pistolet d'ordonnance (PO)	86	84	82

Catégorie de classement Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

Programme de tir 2 séries de 5 coups comme suit:

- Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour se préparer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Frais de participation **CHF 20.00** (sans munitions)
 (CHF 17.50 Finance de passe et CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Dotation Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P25.

Répartition immédiate en prix en nature:

100 points	CHF	70.00
99 points	CHF	50.00
98 points	CHF	35.00
97 points	CHF	25.00
96 points	CHF	20.00
95 points	CHF	16.00
94 points	CHF	12.00
93 points	CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	91	89	87
Pistolet à perc. centrale (PPC)	91	89	87
Pistolet d'ordonnance (PO)	86	84	82



Metzgerei AG Vilters - Wangs

Dorfzentrum, 7323 Wangs, Telefon 081 723 13 69 Fax 081 723 65 82



#beherzt

Werde Teil von
Team #beherzt

www.flumroc.ch/beherzt



Participants	Tous les Vétéran et Senior-vétéran selon la FST, année de naissance 1965 ou plus âgés										
Catégorie de classement	Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)										
Cible	Cible précision 25m pistolet (PP10 / 50cm)										
Programme de tir	2 séries de 5 coups en 150 secondes dès le commandement (L'observation avec lunettes d'approche est autorisée)										
Frais de participation	CHF 20.00 (sans munitions) (CHF 17.50 finance de passe, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)										
Dotation	Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.										
Prix spéciaux	<table> <tr> <td>1er prix</td> <td>CHF</td> <td>300.00</td> </tr> <tr> <td>2ème prix</td> <td>CHF</td> <td>200.00</td> </tr> <tr> <td>3ème prix</td> <td>CHF</td> <td>120.00</td> </tr> </table> <p>D'autres prix peuvent être attribués. 1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00</p>		1er prix	CHF	300.00	2ème prix	CHF	200.00	3ème prix	CHF	120.00
1er prix	CHF	300.00									
2ème prix	CHF	200.00									
3ème prix	CHF	120.00									
Classement	En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.										

Distinctions		V	SV
	Pistolet à perc. annulaire (PPA)	83	81
	Pistolet à perc. centrale (PPC)	83	81
	Pistolet d'ordonnance (PO)	78	76



**Transport ist
Zusammenarbeit**



tz-transport.ch



**Nous remercions
le sponsor de cible Junior.**

Participants	Tous les Juniors (U13-U21) selon la FST, année de naissance 2005 ou plus jeunes.		
Catégorie de classement	Pistolets P25 (PPA)		
Cible	Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)		
Programme de tir	<p>2 séries de 5 coups comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour se préparer. • Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée. • Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes. • Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°. 		
Frais de participation	<p>CHF 13.00 (sans munitions) (CHF 10.50 émoulement de contrôle et CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)</p>		
Prix spéciaux	1er prix	CHF	200.00
	2ème prix	CHF	150.00
	3ème prix	CHF	100.00
Classement	En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.		
Distinction spéciale		U 19/U21	U13/U15/U17
	Pistolet à perc. annulaire (PPA)	89	87
Disposition particulière	Les juniors ayant droit aux distinctions reçoivent la médaille spécifique Junior.		

Catégorie de classement

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cibles

1ère partie: Cible précision 25m pistolet (PP10 / 50cm)

2ème partie: Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

Programme de tir

Avant chaque partie du programme, une série de 5 coups d'essai à la cible «Exercice» est autorisée. Le programme précision doit être tiré avant le programme de vitesse.

1ère Partie: Programme précision

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur la cible PP10/50cm en 5 minutes pour chaque série dès le commandement.

- Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour s'installer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- L'observation avec lunettes d'approche est autorisée.

2ème Partie: Programme de vitesse

30 coups en 6 séries de 5 coups sur la cible feu de vitesse ISSF comme suit:

- Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour s'installer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Frais de participation CHF 75.00 (sans munitions)
 (CHF 12.00 émoulement de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 6.00 contribution de sport et de formation et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)

Prix spéciaux

1er prix	CHF	200.00
2ème prix	CHF	150.00
3ème prix	CHF	100.00

Classement En cas d'égalité, appui par les passes à 10 coups à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions **Grande maîtrise:**
 Médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs Saint-Gall et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	530	518	512
Pistolet à perc. centrale (PPC)	530	518	512
Pistolet d'ordonnance (PO)	505	493	487

Petite maîtrise:
 Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	510-529	498-517	492-511
Pistolet à perc. centrale (PPC)	510-529	498-517	492-511
Pistolet d'ordonnance (PO)	485-504	473-492	467-486

Dispositions particulières

1. Les participants n'ont le droit de tirer qu'une maîtrise au pistolet P50/P25.
2. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de pistolet.
3. La maîtrise doit être tirée en deux demiprogrammes de 30 coups. Les demiprogrammes ne peuvent pas être interrompus par des coups d'essais.
4. La maîtrise P25 est tirée sans interruption.
5. Un seul coup ne doit être tiré sur la cible lorsqu'elle est visible 3 secondes.
6. L'évaluation des impacts intervient après chaque série.
7. Tous les ayants droit (selon le règlement SCTSG) reçoivent la médaille de maîtrise de la SCTSG. Les participants qui sont déjà en possession de la médaille de la maîtrise de la SCTSG (édition 2009) ne la recevront plus.
8. La médaille de maîtrise de la SCTSG est envoyé par la poste après la fête.

Sociétés participantes Toutes les sociétés de tir à P25, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part.

Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés doivent y prendre part.

Participants Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible «Société P25». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.

Contestations Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés ou de participants sont tranchées, à la demande du Comité de tir, par le Comité de SCTSG avec possibilité de recours aux Organes juridictionnels de la FST.

Catégories Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat au début de la fête).

Sociétés affiliées à SCTSG Le Concours des sociétés cantonales se déroule avec un classement global.

Sociétés affiliées à la FST Le Concours des sociétés intercantionales se déroule avec un classement global.

Programme de tir Les résultats de la cible «Société P25» comptent.

Finance de société **CHF 80.00**
(CHF 80.00 Finance de passe)

Résultats obligatoires minimaux Les résultats obligatoires comprennent 50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant 5 résultats tirés comptent. Les décimales ne sont pas prises en compte.

Résultat de société Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

Calcul Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.

Classement En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul du résultat de leur société sont classées.

Dotation 60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés P25 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuel de la cible «Société P25» au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés affiliées à SCTSG

Ayants droit	Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix.		
Prix de sociétés	1er échelon	CHF	450.00 (Naturalgabe und Bargabe)
	2ème échelon	CHF	375.00 (Naturalgabe und Bargabe)
	3ème échelon	CHF	300.00 (Naturalgabe und Bargabe)

Répartition des prix Les prix en nature de sociétés sont répartis de manière suivante:

Prix de sociétés	1er échelon	40%
	2ème échelon	30%
	3ème échelon	30%

Distinction des sociétés	Laurier d'or	pour le 1er prix de chaque catégorie
	Laurier d'argent	pour le 2ème prix de chaque catégorie
	Laurier à feuille d'or	premiers 20% de chaque catégorie
	Laurier à feuille d'argent laurier	40% supplémentaires de chaque catégorie les 40% restants de chaque catégorie

Prix pour les sociétés affiliées à la FST Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.

Prix de sociétés	1er prix	CHF	400.00
	2ème prix	CHF	300.00
	3ème prix	CHF	200.00
	dernier prix	CHF	30.00

Distinction des sociétés aucune

**GARAGE-
RASCHLE**

Sarganserstrasse
8880 Walenstadt

Tel. 081 735 18 80
info@garage-raschle.ch

**Nous remercions
le sponsor de cible Règlement du
Concours des sociétés.**

Participation

Toutes les sociétés de tir à P25, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes.

4 participants de la même société de tir forment un groupe.

Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe P50 et qu'avec un seul groupe P25.

Catégories

Le concours de groupes P25 ne se tire qu'en une seule catégorie.

Programme de tir

Les résultats de la cible «Standard P25» sont pris en compte.

Finance de groupe

CHF 50.00

Groupe (CHF 50.00 finance de passe)

Dotation

100% des finances de groupes, à 50% des groupes classés.

Prix de groupes

1er prix	CHF	300.00
2ème prix	CHF	200.00
3ème prix	CHF	150.00
Dernier prix	CHF	20.00

Classement

Le total des 4 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

Inscription

L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants.

Pour participer au concours de groupes, les tireurs doivent avoir commandé au préalable la cible «Standard P25».

Inscriptions tardives

Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet «Mutations» pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe «Standard P25», voir le point 8.5.

Mutation

La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe «Standard P25», la composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne. Voir le point 8.6.

Proclamation des résultats

Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés de tir.



smarterion



SCHWEIZER LED KOMPETENZ

Catégorie de classement

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Droit de participation

Tous les participants selon la catégorie de classement au 63e Tir Cantonal Saint-Gall 2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête.

Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées avec le même type de pistolet.

Résultat de qualification

Le total des résultats suivants est pris en compte:

Société	100%
Standard	100%
Duel	100%
Série	100%
Pizol	100%
Maîtrise C	100%

Les 8 participants ayant obtenu les meilleurs résultats de la qualification sont admis et invités à la finale.

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Inscription

Les participants remplissant les conditions sont automatiquement classés, aucune inscription n'est nécessaire. Les cibles correspondantes doivent être passées, contrôlées et décomptées au plus tard **le samedi 5 juillet 2025 à 13h00**. Chaque participant est lui-même responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valable (visible sur la carte de tir).

Barrage tir final

Les ayants droit seront publiés sur Internet (www.schuetzenportal.ch) et informés par e-mail le samedi 5 juillet 2025, à partir de 16h00. Tous les ayants droit (y compris les remplaçants) doivent s'inscrire via l'application web au plus tard à 18h00. **Les personnes non inscrites avant 18h00 ne seront pas admises au tir.** La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur Internet.

Date/lieu/heure

Les barrage tir final auront lieu le dimanche 6 juillet 2025 à Walenstadt:
à partir de 13.00Uhr Distribution de feuilles de stand et de munitions
14.00Uhr Final P25

Finance de passe Munitions

Il n'y a pas de finance de passe pour les finalistes

Sera remis avec la feuille de stand avant le tir de barrage pour les pistolets PO. Les munitions PO non tirées doivent être restituées après le tir.

Cible

25 m Cible évaluation touché/manqué (ISSF)

Nous remercions le sponsor de cible Concours du roi du tir.



Programme de tir

Le programme de la finale correspond à celui de la finale olympique ISSF 25m des femmes dès 2017:

- 30 minutes avant le départ: heure d'inscription
- 2 minutes de préparation
- une série d'essai
- Présentation des finalistes
- 1 minute de préparation (exercice de visée et de positionnement uniquement)
- 1ère série – 5 coups 7/3
- 2ème série – 5 coups
- 3ème série – 5 coups
- 4ème série – 5 coups
- Après la 4ème série, le 8ème rang est éliminé
- 7ème place après la 5ème série
- 6ème place après la 6ème série
- 5ème place après la 7ème série
- 4ème place après la 8ème série
- Après la 9ème série, la médaille de bronze est attribuée
- Après la 10ème série, l'or et l'argent sont attribuées
- En cas d'égalité de points entre les finalistes éliminés (derniers classés), le classement est déterminé par d'autres séries (shoot-off).

D'autres détails seront communiqués oralement aux finalistes lors du briefing (à l'heure d'inscription).

Dons

1er rang	Don d'une valeur de CHF 400.00 et médaille
2ème rang	Don d'une valeur de CHF 200.00 et médaille
3ème rang	Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille
à partir du 4ème rang	en prix souvenir

Proclamation

La proclamation des vainqueurs de la fête et la remise des prix ont lieu après la fin de toutes les compétitions sur **la place de tir de Walenstadt** (env. 16h30).

Dispositions particulières

Tous les participants ne peuvent prendre part à un concours des vainqueurs de la fête que sur une seule distance et dans une seule catégorie.



Schlaue Füchse wählen Föllmi!

IT • Internet • Telefonie • Mobile

Regional aus einer Hand



Lösungen aus Edelstahl GmbH

Metallbau
Blechbearbeitung
Geländerbau
Design

RHEINSTRASSE 22
CH - 7320 SARGANS
TELEFON +41 (0)81 723 20 02



Dieser Schiessplan wurde genehmigt:

Vilters, 

63. St. Galler Kantonalschützenfest 2025

Für das Organisationskomitee

OK-Präsident

Marc Kellenberger

Sargans, 05.05.2024

63. St. Galler Kantonalschützenfest 2025

Für das Organisationskomitee

Präsident Schiesskomitee


Andre Grether

Dietfurt, 09.05.2024

St. Gallischer Kantonalschützenverband

Bereichsleiter Breitensport

Erich Hagmann



Uetikon am See, 15.5.2024

Schweizer Schiesssportverband (SSV)

Ressortleiter Freie Schiessen G300

Walter Brändli



Zwillikon, 17.05.2024

Ressortleiter Freie Schiessen Pistole

Paul Stutz



RAIFFEISEN



Avec un attachement régional
et de la tradition:

**ANCRÉ,
ENGAGÉ ET SÛR
DE SON OBJECTIF.**